



Assemblée générale

Distr. générale
9 janvier 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 157 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission d'administration intérimaire
des Nations Unies au Kosovo**

Exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Considérations générales	4
B. Utilisation des crédits	4
C. Activités d'appui de la mission	10
D. Partenariats et coordination des activités du système des Nations Unies	11
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	12
III. Exécution du budget	42
A. Ressources financières	42
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	43
C. Évolution des dépenses mensuelles	43
D. Autres produits et ajustements	44
E. Contributions non budgétisées	44
IV. Analyse des écarts	44
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	47
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/318 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	47



Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice et l'objectif de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante organique et composante appui).

La MINUK a engagé des dépenses d'un montant de 37,2 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 100 % (contre des dépenses d'un montant de 36,6 millions de dollars et un taux d'exécution de 96,7 % au cours de l'exercice précédent).

La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que les dépenses opérationnelles au titre des communications par réseaux commerciaux ont été inférieures de 0,4 million de dollars aux prévisions, les dépenses relatives aux services de télécommunication et les dépenses contractuelles liées au programme de construction de la Mission ayant été moindres que prévu, et que les dépenses au titre des militaires et du personnel de police ont été moins élevées que prévu (0,1 million de dollars), aucune demande d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité n'ayant été présentée. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédits de 0,5 million de dollars au titre du personnel civil, lié principalement aux dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	763,8	649,5	114,3	15,0
Personnel civil	28 019,8	28 494,4	(474,6)	(1,7)
Dépenses opérationnelles	8 409,1	8 047,8	361,3	4,3
Montant brut	37 192,7	37 191,7	1,0	0,0
Recettes provenant des contributions du personnel	3 655,5	3 739,7	(84,2)	(2,3)
Montant net	33 537,2	33 452,0	85,2	0,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	37 192,7	37 191,7	1,0	0,0

Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	8	8	–
Police des Nations Unies	10	10	–
Personnel recruté sur le plan international	112	94	16,1
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	33	32	3,0
Agents des services généraux recruté sur le plan national	186	184	1,1
Volontaires des Nations Unies	24	19	20,8

^a Niveau maximum de l'effectif approuvé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 30 janvier 2018 (A/72/718), s'élevait à un montant brut de 37 920 400 dollars (montant net : 34 176 300 dollars). Il devait permettre de financer les dépenses afférentes à 8 observateurs militaires, 10 policiers, 112 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 219 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 33 administrateurs) et 24 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport du 10 avril 2018 (A/72/789/Add.4, par. 27), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 37 192 700 dollars pour l'exercice considéré.

3. Par sa résolution 72/295, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 37 192 700 dollars (montant net : 33 537 200 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2018/19. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le mandat de la MINUK a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1244 (1999).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de créer les conditions nécessaires pour que tous les habitants du Kosovo puissent vivre en paix et dans des conditions normales et de promouvoir la stabilité dans la région des Balkans occidentaux.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante organique et composante appui), comme dans le budget.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2018/19, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Au cours de l'exercice, la situation générale au Kosovo a été marquée par un degré élevé d'incertitude politique et par l'interruption du dialogue engagé entre Belgrade et Pristina sous les auspices de l'Union européenne. Le 20 novembre 2018, Pristina a imposé un droit d'importation de 100 % sur les marchandises en provenance de Serbie et de Bosnie-Herzégovine et exigé que Belgrade revoie sa politique à l'égard du Kosovo. Belgrade a pour sa part indiqué que la levée des droits d'importation était une condition minimale à la reprise des négociations facilitées par l'Union européenne. Dans le cadre de ces tensions politiques, les dirigeants de Pristina

n'étaient pas tous du même avis en ce qui concernait les droits de douane et la voie à suivre pour normaliser complètement les relations avec Belgrade.

9. Les tensions entre Belgrade et Pristina se sont également manifestées à l'intérieur du Kosovo. Le 8 avril 2019, le Président du Kosovo a convoqué des élections extraordinaires dans les quatre municipalités à majorité serbe du nord du pays à la suite de la démission de leurs maires en réponse à l'imposition par Pristina de droits de douane sur les marchandises importées de Serbie. Les élections municipales se sont tenues le 19 mai et se sont soldées par une victoire des candidats de la Liste serbe qui étaient précédemment au pouvoir dans les municipalités concernées.

10. Le 21 novembre 2018, l'Assemblée générale de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) a voté contre l'adhésion du Kosovo. Le 14 décembre, l'Assemblée du Kosovo a promulgué trois nouvelles lois prévoyant des modifications importantes du mandat, du rôle et des effectifs de la Force de sécurité du Kosovo, qui seraient mises en œuvre sur une période de dix ans. La Liste serbe a déclaré que la transformation envisagée de la Force de sécurité du Kosovo serait considérée comme une menace par les Serbes du Kosovo. Les autorités serbes ont condamné l'adoption de ces lois, qu'elles ont qualifiées d'acte d'agression politique contre la Serbie et de violation de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Elles ont également demandé à la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) de ne pas permettre la mobilisation d'une « armée du Kosovo » sur le territoire du pays.

11. Le 29 avril 2019, les dirigeants de Belgrade et de Pristina ont participé à une réunion des dirigeants des Balkans occidentaux, organisée à Berlin sous les auspices de la France et de l'Allemagne, au cours de laquelle ils ont accepté de poursuivre leurs efforts en vue de parvenir à un accord global et définitif sur la normalisation complète des relations.

12. Consciente du fait que l'apaisement des tensions et l'amélioration du climat politique étaient des conditions minimales à la reprise du dialogue, la MINUK a continué de promouvoir la paix et la stabilité au Kosovo, notamment en faisant appel aux bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général. Dans ce cadre, 68 réunions de haut niveau avec des hauts responsables ont été organisées à la fois à Belgrade et à Pristina en vue d'échanger des informations et de discuter des domaines spécifiques dans lesquels la Mission contribuait à promouvoir la paix et la stabilité au Kosovo. Les hauts responsables de la Mission se sont également entretenus au niveau municipal avec des interlocuteurs locaux lors de huit visites à Mitrovica-Sud et à Mitrovica-Nord, à Prizren, à Dragash/Dragaš, à Graçanicë/Gračanica, à Kamenicë/Kamenica, à Novobërdë/Novo Brdo et à Pristina. D'autres réunions ont été organisées avec des partenaires internationaux, notamment avec le corps diplomatique, la KFOR et d'autres parties prenantes à Pristina (115) et à Belgrade (129), en vue d'examiner l'évolution de la situation politique et sociale et des conditions de sécurité et son incidence sur le dialogue politique.

13. La MINUK a continué de mettre l'accent sur la promotion de la confiance mutuelle entre les populations du Kosovo, qui est l'un de ses principaux domaines d'action. L'accent mis par la Mission sur le renforcement de la confiance a contribué sensiblement à faire le lien entre les priorités en matière de consolidation de la paix et de développement du Gouvernement, de la société civile et des acteurs internationaux présents dans le pays, y compris l'Équipe des Nations Unies au Kosovo. La MINUK a ainsi pu contribuer à la réalisation au Kosovo des principaux objectifs de développement durable ayant trait notamment à la justice, aux droits de la personne, à l'égalité des genres, au travail décent, à l'environnement et aux partenariats. Elle a organisé 1 598 réunions avec les autorités locales et centrales, des représentants de la société civile et les principales parties prenantes de façon à assurer

un suivi des problèmes liés à la population, aux rapatriements et au patrimoine culturel, à établir des rapports à ce sujet et à faciliter la résolution de ces problèmes. Elle s'est aussi rendue dans 51 sites d'accueil et 10 centres collectifs pour personnes déplacées afin de vérifier le nombre de rapatriés, d'évaluer leur situation socioéconomique et leur accès aux services de base et d'en rendre compte.

14. Dans le nord du Kosovo, le Bureau régional de Mitrovica a présidé 166 réunions avec le Service de police du Kosovo, la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et la KFOR qui visaient à examiner les questions politiques et les questions de sécurité. Par ailleurs, 871 réunions ont été organisées avec les autorités locales, des membres de la population locale, des représentants religieux, des représentants de la société civile et les principaux partenaires internationaux au sujet de problèmes touchant toutes les populations. Ces réunions ont permis de promouvoir le dialogue, le renforcement de la confiance et les efforts visant à favoriser une coexistence interethnique et interreligieuse pacifique. Dans le cadre de toutes les réunions, la MINUK a contribué au maintien de la stabilité dans les zones multiethniques, notamment en fournissant rapidement à toutes les parties prenantes des informations essentielles et exactes sur les événements survenus et les faits nouveaux.

15. La Mission a également continué de tenir compte des perspectives régionales et de l'incidence des tendances politiques, économiques et sociales régionales dans ses activités de suivi, d'analyse et d'établissement de rapports, notamment en assurant une étroite collaboration entre ses composantes, ses bureaux locaux et ses bureaux régionaux et en renforçant la coordination avec ses partenaires internationaux.

16. La MINUK a continué de contribuer sensiblement à faciliter l'accès à la justice et a fourni une assistance technique en vue de favoriser la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16 (Paix, justice et institutions efficaces). Elle a aussi appuyé l'intégration et le fonctionnement du système judiciaire du Kosovo, présenté un rapport annuel d'évaluation des institutions judiciaires et continué de suivre les grandes affaires pénales relatives à des crimes de guerre et à des infractions connexes (corruption, criminalité organisée et terrorisme) et d'en rendre compte. Au total, 3 008 demandes d'authentification et d'homologation de documents d'état civil, de titres de pension et de documents universitaires ont été traitées pendant l'exercice.

17. La Mission a continué de contribuer à la promotion et à la protection des droits de la personne dans le pays, en collaborant activement avec les institutions kosovares, en particulier le Cabinet du Premier Ministre et le Bureau du médiateur. Elle a fourni une assistance technique à ces entités dans le cadre de l'établissement des rapports exigés par les mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme. De plus, des réunions ont été organisées avec des représentants du Bureau du médiateur à Mitrovica et à Graçanicë/Gračanica pour discuter des dossiers qu'ils traitaient et analyser les tendances en matière de violations des droits de la personne dans leurs domaines de responsabilité. La MINUK a étroitement collaboré avec le Bureau chargé de la bonne gouvernance du Cabinet du Premier Ministre en vue de préparer une réponse au projet de résolution du Conseil de l'Europe concernant la mise en œuvre par le Kosovo de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales. Elle a aidé le Cabinet du Premier Ministre à soumettre ses réponses au projet de rapport du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle s'est également entretenue avec le Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux durant la visite qu'il a effectuée au Kosovo le 5 mars 2019. Par ailleurs, elle a continué d'organiser des réunions de coordination axées sur les droits de la personne avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Union européenne, le Conseil de

l'Europe, EULEX, les donateurs et l'Équipe des Nations Unies au Kosovo et présidé le Groupe de travail régional pour les droits de l'homme, qui est basé à Mitrovica. Elle a aussi participé à deux réunions du Groupe de travail Belgrade-Pristina sur les personnes portées disparues, consacrées aux procédures relatives à la remise des restes humains exhumés des deux côtés de la frontière administrative.

18. Au cours de l'exercice, la Mission a continué de coordonner son action avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) pour ce qui était de plaider en faveur d'une participation accrue des femmes aux débats sur les questions sociales, économiques et politiques et autres questions les concernant et de promouvoir le programme relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité au Kosovo. Elle a contribué au renforcement de la participation des femmes à la prise de décisions et appuyé la prise en compte des questions de genre dans les processus de dialogue officiels et officieux, notamment en s'employant à établir le contact entre des dirigeantes politiques de Pristina et de Belgrade. Elle a collaboré avec le Groupe de la sécurité et de la problématique femmes-hommes et contribué à mieux sensibiliser la population aux efforts supplémentaires qui devaient être déployés pour prévenir la violence contre les femmes et les filles. Grâce à des activités soutenues de sensibilisation et d'appui technique, le Code pénal a été modifié afin d'y faire figurer une définition de la violence fondée sur le genre et d'augmenter la durée des peines infligées aux auteurs de violences familiales. La MINUK s'est employée activement à faire progresser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité en continuant de favoriser la participation des jeunes à la prise de décisions à l'échelle locale et le dialogue entre les communautés de jeunes.

19. Au cours de l'exercice, la Mission a mené 37 activités relatives aux programmes et mis en œuvre 23 projets de renforcement de la confiance. Ces projets ont contribué à la réalisation des objectifs fixés dans le mandat de la Mission et étaient axés sur le renforcement de la confiance entre les populations, l'état de droit, les droits de la personne ainsi que la promotion de l'inclusion des groupes non majoritaires et marginalisés, notamment des jeunes et des femmes, dans les initiatives démocratiques et les initiatives de consolidation de la paix.

20. La MINUK a continué de faciliter l'échange d'informations et la coopération policière entre les autorités du Kosovo et les pays membres d'INTERPOL sur la base du mémorandum d'accord qu'elle avait conclu avec cette entité.

21. La Mission a aussi continué de faciliter la participation de représentants du Kosovo à plusieurs réunions d'instances régionales et internationales. Ces réunions portaient sur divers sujets, dont la coopération policière internationale, les questions liées à l'Accord de libre-échange d'Europe centrale et les travaux de la Commission économique pour l'Europe (CEE). Des représentants de la MINUK ont participé à sept reprises à des réunions, notamment à la treizième Conférence annuelle des Chefs de Bureaux centraux nationaux INTERPOL, qui s'est tenue à Lyon (France) et à la vingt-troisième réunion sur la normalisation de l'aviation dans les Balkans, qui a eu lieu à Bruxelles. Par ailleurs, la MINUK a établi 38 lettres d'agrément qui ont permis aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies d'endosser le rôle de représentants de la Mission et d'accompagner les représentants du Kosovo aux réunions non couvertes par les accords relatifs à la représentation et à la coopération régionales convenus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne, notamment la session de travail conjointe de la CEE et d'Eurostat consacrée aux statistiques sur les migrations, tenue du 24 au 28 octobre 2018, et la troisième réunion du comité consultatif créé dans le cadre de l'initiative de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime visant à mesurer et à évaluer la criminalité organisée dans les Balkans occidentaux, qui a eu lieu le 6 mai 2019.

22. La communication stratégique est restée l'un des principaux outils dont la Mission disposait pour tenir les hauts responsables et les partenaires informés des principaux faits nouveaux au Kosovo. Elle a également été utilisée pour promouvoir le travail de la MINUK auprès des parties prenantes internationales et locales, favoriser le renforcement de la confiance et faire progresser le programme relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité et le programme lié aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

23. La sous-utilisation des crédits au cours de l'exercice s'explique principalement par le fait que les dépenses opérationnelles, plus précisément les dépenses relatives aux services de télécommunication et les dépenses contractuelles liées au programme de construction de la Mission ont été inférieures aux prévisions, et que les dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international ont été moins élevées que prévu, le taux moyen de vacance de postes (16,1 %) ayant été supérieur au taux retenu dans le budget (10 %). Cette sous-utilisation globale des crédits a été en partie contrebalancée par les dépenses liées au personnel recruté sur le plan national, celles-ci ayant été supérieures aux prévisions principalement parce que les traitements locaux ont augmenté de 5,6 % par suite de la promulgation du nouveau barème des traitements le 1^{er} juillet 2018 et parce que les dépenses communes de personnel ont été plus élevées que ce qui était prévu au budget.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

24. Les projets de renforcement de la confiance et autres activités relatives aux programmes ont continué de contribuer largement à la mise en œuvre des mandats de la Mission. Ils ont permis à cette dernière d'obtenir des résultats concrets s'agissant de renforcer la confiance et de faciliter la réconciliation, d'associer les groupes non majoritaires et marginalisés aux initiatives de consolidation de la paix, de réaliser le programme lié aux femmes et à la paix et à la sécurité et celui sur les jeunes et la paix et la sécurité, de promouvoir et protéger les droits de la personne et de fournir un appui dans le domaine de l'état de droit.

Projets de renforcement de la confiance

25. Au cours de l'exercice, 23 projets de renforcement de la confiance ont été menés. Ces projets ont donné à la Mission les moyens de mieux s'acquitter de son mandat et concrétiser ses objectifs et priorités stratégiques. Ils ont contribué à renforcer les partenariats et la collaboration tissés entre les entités des Nations Unies opérant au Kosovo pour faire avancer les initiatives destinées à promouvoir la confiance intercommunautaire. Ils visaient : à promouvoir l'autonomisation économique et l'emploi indépendant des femmes au moyen de la formation professionnelle, de la prise en compte des questions de genre et de cours de langue ; à renforcer la confiance interethnique entre les jeunes de toutes les communautés grâce à la formation professionnelle, au sport, à l'éducation civique et à des activités promouvant le respect de la diversité ; à renforcer la coopération multiethnique en matière de protection de l'environnement, en mettant l'accent sur les changements climatiques, le reboisement, l'exploitation illégale des forêts et la lutte contre les incendies ; à contribuer à renforcer la confiance entre les communautés grâce au sport, à l'art, à des activités culturelles et aux médias.

Autres activités relatives aux programmes

26. Au cours de l'exercice, 37 activités relatives aux programmes ont été mises en œuvre, dans les domaines suivants : renforcement de la confiance, état de droit, police, droits de la personne, médias, jeunes et femmes. Ce chiffre, plus élevé que prévu, s'explique par le fait que la Mission a continué de mettre l'accent sur le

renforcement de la confiance entre les communautés et la stabilisation des communautés, l'état de droit et les droits de la personne, l'égalité des genres et la jeunesse, tout en tenant compte de la réalité politique au Kosovo au moment de l'exécution effective des projets. Six projets ont été mis en œuvre par la Mission, 11 par l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, 19 par des organisations non gouvernementales locales et 1 conjointement par la Mission et l'Équipe des Nations Unies. Les activités ont été mises en œuvre dans les domaines thématiques suivants :

a) Stabilisation des communautés et renforcement de la confiance : 11 projets visant à renforcer la confiance entre les communautés ethniques ont été exécutés. Dans le prolongement du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo, tenu en mai 2018 à Ljubljana, la Mission a continué d'encourager l'interaction et le dialogue entre les communautés et a organisé trois manifestations pour donner suite aux recommandations du Forum, auxquelles ont participé les communautés, des partenaires internationaux et d'autres parties prenantes. Elle a fait progresser l'application des recommandations du Forum en mettant au point une plateforme numérique consacrée au renforcement de la confiance. Les activités organisées avaient aussi pour but : de renforcer les capacités des représentants des communautés locales, des organisations de la société civile et des médias afin de promouvoir la coopération intercommunale sur des questions touchant les communautés non majoritaires ; d'élargir la participation des collectivités afin de promouvoir une bonne gouvernance et de meilleures relations interethniques ; de renforcer l'administration locale de la municipalité de Ranillug/Ranilug ; de promouvoir une représentation proportionnelle des communautés ethniques dans l'emploi. La Mission a également encouragé les activités liées à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, qui ont notamment permis de sensibiliser davantage les communautés locales aux priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, aux lois relatives aux droits de la personne et à l'égalité des genres. Elle a mené des activités relatives aux programmes visant à contribuer à l'élaboration d'un dictionnaire en ligne et de cours de langue devant aider à surmonter les obstacles linguistiques entre les communautés ethniques ;

b) État de droit et droits de la personne : 14 activités d'appui aux institutions locales dans les domaines de l'état de droit, de la sécurité et des droits de la personne ont été menées au cours de l'exercice. Les projets visaient à fournir un appui aux institutions judiciaires, policières et pénitentiaires du Kosovo, en mettant l'accent sur l'intégration judiciaire, l'accès à la justice pour les groupes vulnérables, le renforcement des capacités opérationnelles de la police et l'amélioration de la sécurité des communautés conformément aux normes et règles internationales en matière de justice pénale et de droits de la personne. Les projets mis en œuvre ont également appuyé les efforts visant à réduire le nombre d'affaires en souffrance, favorisé une réconciliation durable grâce à l'éducation aux droits de la personne, contribué à l'exécution du mandat du Groupe de travail sur les personnes portées disparues, renforcé les mesures institutionnelles visant à lutter contre la violence fondée sur le genre et aidé les autorités municipales à mettre sur pied le premier foyer régional pour les victimes de violence fondée sur le genre et de violence domestique à Zubin Potok, dans le nord du Kosovo. La Mission a également appuyé la création d'une salle d'audience fonctionnelle à la Division de la Cour d'appel de Mitrovica Nord et a créé un centre spécialement chargé d'offrir une aide judiciaire gratuite aux groupes vulnérables ;

c) Égalité des genres : la Mission a exécuté neuf projets à l'appui de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres, qui ont contribué à la mise en œuvre du programme relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité, en diffusant la parole des femmes actrices du changement pour étendre leur influence et en faisant progresser les processus politiques qui tiennent compte des questions de genre. Par ces

activités, elle a également contribué à la mise en œuvre de l'initiative « Justice 2020 » en améliorant les résultats des institutions policières et pénitentiaires dans la lutte contre la violence fondée sur le genre, en renforçant les mécanismes de justice pour mineurs, en améliorant l'accès des femmes à la justice et en renforçant l'autonomie économique des victimes de la violence sexuelle liée aux conflits. Les organes d'information de la Mission ont parrainé des débats publics et des projections télévisées afin de sensibiliser aux questions relatives aux femmes et de favoriser l'instauration d'un climat de confiance entre les communautés. Les projections ont permis d'aborder les questions de la violence contre les femmes et les filles, de l'accès des femmes aux droits de propriété et des stratégies visant à éliminer les obstacles à la participation des femmes à la société. Les activités de la Mission ont également donné lieu à la publication d'une brochure sur la modification des dispositions de la loi relative à la famille qui concernent les biens communs des époux et le soutien financier, qui a abouti à la révision de la loi en décembre 2018 ;

d) Autres activités liées aux jeunes et à la paix et à la sécurité : la Mission a continué de promouvoir le rôle des jeunes dans la prise de décisions et leur participation au dialogue politique au moyen de trois projets, qui ont abouti au lancement de la version expérimentale d'une plate-forme électronique pour la jeunesse (E-Youth Platform) visant à donner aux jeunes les moyens de s'exprimer sur des questions d'intérêt commun et à établir un dialogue entre les décideurs et les jeunes de toutes les communautés. Elle a également appuyé un cours de formation sur la médiation, la facilitation et la transformation des conflits chez les jeunes, qui faisait partie des activités relatives aux programmes qui ont été mises en œuvre. Le premier réseau multiethnique de jeunes bâtisseurs de la paix du Kosovo, créé par la Mission en juin 2017 afin de favoriser l'appropriation par les jeunes du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité au Kosovo, a reçu le statut d'organisation non gouvernementale sous le nom de « United Youth Task Force » en octobre 2018. En collaboration avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo et le Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, et en partenariat avec l'Équipe spéciale de la jeunesse des Nations Unies, la Mission a organisé la troisième Assemblée de la jeunesse des Nations Unies au Kosovo sur le thème « Participation des jeunes à la prise de décisions et au renforcement des communautés ». Cette manifestation a rassemblé plus de 250 jeunes de toutes les communautés ethniques, dont 65 % de femmes, lesquels ont examiné les difficultés rencontrées par toutes les communautés et les solutions éventuelles.

C. Activités d'appui de la mission

27. S'appuyant sur ce qu'elle a accompli lors des exercices précédents, la Mission a continué de s'employer à atténuer son empreinte écologique, conformément à sa politique environnementale et à son plan d'action pour l'environnement. Au 30 juin 2019, elle avait achevé l'installation de panneaux solaires d'une puissance maximale totale de 20 kilowatts sur trois sites de répéteurs des Nations Unies situés dans sa zone d'opérations. Elle a également mis en œuvre des initiatives dans les domaines de l'efficacité énergétique et du recyclage, planté des arbres et mené des activités de sensibilisation, en particulier dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement. Au cours de l'exercice 2018/19, la Mission a remplacé les lampes à faible consommation d'énergie par des modèles plus efficaces au Bureau régional de Mitrovica, recyclé 2 850 kg de papier et de plastique, sachant que la masse de plastique recyclé a baissé du fait des restrictions imposées à l'utilisation d'articles en plastique à usage unique, et planté 59 arbres et 82 plantes vivaces dans l'ensemble des sites de la Mission. L'installation de nouveaux points de collecte au Bureau régional de Mitrovica a permis d'accroître le volume des restes de nourriture et

d'autres déchets organiques compostés, qui a atteint 500 kg pendant l'exercice 2018/19, contre 200 kg pendant l'exercice 2017/18.

28. Au cours de l'exercice 2018/19, la Mission a lancé une stratégie triennale d'assurance de la qualité visant à rendre les systèmes de gestion de la qualité transparents et prévisibles et à instaurer une culture d'amélioration continue de ces systèmes, inspirée de la norme ISO 9001:2015 et optimisée par une gestion des données et une communication de l'information fondées sur l'informatique décisionnelle. La norme internationale a pour objectif de favoriser la normalisation des processus, l'excellence opérationnelle et le développement des capacités. En outre, à l'issue d'une enquête interne sur la satisfaction des clients menée dans la Division de l'appui à la Mission au deuxième trimestre de l'exercice, la Mission a recensé les principaux domaines à améliorer et les a inclus dans son plan de travail pour l'exercice 2019/20.

D. Partenariats et coordination des activités du système des Nations Unies

29. L'OSCE, EULEX et la KFOR ont continué de s'acquitter des tâches que le Conseil de sécurité leur a respectivement confiées par sa résolution [1244 \(1999\)](#). Elles ont régulièrement échangé des informations avec la Mission en vue d'assurer la coordination sur les questions relatives au maintien de la paix, à l'état de droit et à la stabilité sur le terrain. La Mission a également continué de présider les réunions régulières du Comité exécutif avec les représentants d'EULEX, de la KFOR, de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et de l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, en plus de tenir des réunions bilatérales mensuelles avec chacune de ces organisations.

30. La Mission a collaboré avec EULEX à la mise en œuvre d'activités relatives aux programmes, notamment à l'appui de l'application des recommandations du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo. En outre, le Bureau de liaison d'INTERPOL à la MINUK a continué de coopérer étroitement avec le Groupe international de coopération policière d'EULEX en vue de faciliter l'échange d'informations entre les États membres d'INTERPOL et les autorités du Kosovo sur les questions de coopération policière et judiciaire. EULEX a également participé régulièrement aux réunions du Comité de coordination relatif à l'état de droit et à la société civile, une initiative dirigée par la MINUK, et l'équipe spéciale de la Section de la justice de la Mission, en mettant l'accent sur les questions d'état de droit dans le nord de Mitrovica. La Mission a continué de collaborer étroitement avec l'OSCE, notamment en ce qui concerne les droits de la personne, les médias et les relations entre les communautés.

31. La Mission a maintenu une coordination étroite avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, aux niveaux tant stratégique que technique, grâce à des réunions régulières entre les hauts responsables et les groupes de travail techniques thématiques, et à une programmation conjointe. Elle a également fourni un appui aux préparatifs du prochain cadre de coopération pour le développement du Kosovo, dont la direction était assurée par l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, et a continué de collaborer étroitement sur les questions d'égalité des genres, d'autonomisation des jeunes, de renforcement de la confiance entre les communautés, de droits de la personne et d'état de droit. L'Équipe des Nations Unies au Kosovo a également contribué à l'exécution de 11 activités relatives aux programmes de la Mission sur l'état de droit, la police, la jeunesse et l'égalité des genres dans le cadre de l'initiative Justice 2020.

32. La Mission a continué de faciliter les activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de l'Organisation des Nations Unies

pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), conformément aux mémorandums d'accord conclus avec chacune de ces entités. Elle a également facilité une visite au Kosovo de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (organe indépendant et quasi judiciaire de contrôle de l'application des conventions internationales des Nations Unies relatives au contrôle des drogues) et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que des réunions avec les autorités du Kosovo en mai 2019.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : services organiques

33. Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué de s'acquitter de son mandat visant à instaurer les conditions nécessaires pour que tous les habitants du Kosovo puissent vivre en paix et dans des conditions normales, ainsi qu'à promouvoir la stabilité dans l'ouest des Balkans. Dans un contexte de tensions politiques entre Belgrade et Pristina, la MINUK, appliquant le principe de neutralité, a continué d'assumer le rôle de médiateur avec impartialité. La direction de la Mission a offert ses bons offices et s'est entretenue longuement avec les autorités de Pristina et de Belgrade, ainsi qu'avec les partenaires internationaux, afin de promouvoir le dialogue politique.

34. La Mission a mis l'accent sur le renforcement de la confiance entre les communautés du Kosovo et s'est attachée à suivre et à faciliter le règlement des questions liées à la réconciliation des communautés du Kosovo, et à en rendre compte. Elle a facilité la participation du pays aux instances régionales et internationales, plaidé en faveur des droits de l'homme et fait rapport à ce sujet et a fourni un appui à l'état de droit. La Mission a fait avancer l'exécution du programme dans les domaines des femmes, de la paix et de la sécurité et des jeunes, de la paix et de la sécurité afin de favoriser une participation active des femmes et des jeunes aux processus de prise de décisions.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès sur la voie de la réconciliation et de l'intégration de toutes les communautés au Kosovo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Diminution du nombre d'attaques touchant des communautés non majoritaires (2016/17 : 369 ; 2017/18 : 380 ; 2018/19 : 360)

Objectif atteint. 355 attaques touchant des communautés minoritaires ont été signalées

1.1.2 Augmentation du nombre d'initiatives et d'activités locales, prévues ou non par le mandat, mises en œuvre par les autorités municipales afin de promouvoir l'intégration de toutes les communautés au Kosovo et de renforcer la confiance entre celles-ci (2016/17 : 180 ; 2017/18 : 213 ; 2018/19 : 246)

Objectif atteint. Au cours de l'exercice 2018/19, 574 réunions ont été tenues et 656 décisions ont été prises et activités ont été menées (149 axées sur la sécurité ; 64 sur l'infrastructure ; 273 sur l'intégration et la réintégration aux communautés ; 74 sur la gestion des retours ; 29 sur les questions de genre ; 67 sur les questions environnementales) par 5 mécanismes municipaux obligatoires et 4 non obligatoires visant à promouvoir le renforcement de la confiance entre les communautés et l'intégration et la réintégration. Ces décisions et activités couvraient largement les visites d'évaluation dans les zones habitées par des communautés non majoritaires, les campagnes de sensibilisation à la sécurité routière, à la consommation de drogues, à la traite d'êtres humains et à d'autres

problèmes, la lutte contre les incendies et feux de forêt, le nettoyage des cimetières et des décharges illégales, la construction de maisons pour les rapatriés et les personnes ou familles socialement vulnérables, et l'autonomisation des femmes. Plus spécifiquement, les décisions et activités d'intégration ou de réintégration aux communautés visaient à répondre aux besoins et préoccupations des communautés et familles socialement vulnérables de Roms du Kosovo, d'Ashkalis du Kosovo et d'Égyptiens du Kosovo en matière d'éducation et de logement, ainsi qu'à assurer le respect des règles relatives aux langues, la tolérance religieuse et interethnique et l'accès aux services publics tels que l'eau potable, l'électricité et le ramassage des ordures

En outre, conformément à la réglementation du Gouvernement du Kosovo n° 01/2018 sur le retour des personnes déplacées et les solutions durables, adopté en janvier 2018, les municipalités ont créé la Commission municipale des retours, portant à cinq le nombre de mécanismes obligatoires, à savoir : a) les adjoints aux maires chargés des communautés ; b) les services municipaux en charge des communautés et des retours ; c) les vice-présidents de l'assemblée municipale chargés des communautés ; d) les comités communautaires ; e) la Commission municipale des retours

1.1.3 Augmentation du nombre d'indicateurs des droits de l'homme établis par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme auxquels se conforme le Bureau du médiateur du Kosovo (2016/17 : 10 ; 2017/18 : 10 ; 2018/19 : 12)

Objectif atteint. Le Bureau du médiateur s'est conformé à 12 indicateurs relatifs aux droits de l'homme établis par le Haut-Commissariat. Il a publié 10 études de cas et 15 rapports *ex officio* et, dans son rôle de mécanisme national de prévention, a publié 16 rapports sur ses visites dans les centres de détention en vue de formuler des recommandations propres à améliorer les conditions de détention

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre	Observations
Règlement des problèmes touchant les communautés, les rapatriements et le patrimoine culturel par un travail de facilitation et l'organisation de réunions quotidiennes avec les autorités locales et centrales, les représentants et représentantes de la société civile, les associations de femmes et les principaux responsables dans tout le Kosovo	Oui	1 598 réunions ont été organisées avec les autorités locales et centrales, des représentants de la société civile et les principales parties prenantes afin de suivre les questions touchant les communautés non majoritaires et d'en rendre compte. Au cours de ces réunions, il a été demandé à la MINUK de faciliter le règlement de 14 questions touchant les communautés, ce qui a permis de résoudre des problèmes portant sur les domaines suivants : éducation et emploi (2) ; administration municipale (1) ; ramassage des ordures (1) ; rétablissement de l'approvisionnement en eau potable (3) ; documents d'état civil (3) ; approvisionnement en électricité (2) ; respect des règles relatives aux langues (1) ;

amélioration des infrastructures (1). L'objectif global était d'ainsi soutenir le renforcement de la confiance entre les communautés et l'intégration ou la réintégration des communautés non majoritaires à la société kosovar

29 activités liées aux questions de genre ont été déclarées par des fonctionnaires municipaux, y compris des spécialistes de l'égalité des genres, et des associations de femmes, notamment une académie politique des femmes du Kosovo, une association de femmes rapatriées dans la municipalité de Novobërdë/Novo Brdo, le groupe des femmes de la municipalité de Kamenicë/Kamenica et le centre pour la protection des femmes et des enfants contre la violence domestique (« Ma maison ») dans la municipalité de Ferizaj/Uroševac. Ces activités ont consisté entre autres en des réunions municipales et publiques, portant sur des questions liées à la violence fondée sur le genre, à la propriété foncière et à l'autonomisation et la participation politique des femmes

Suivi du nombre effectif de rapatriés et de leurs conditions de vie et de sécurité lors de visites trimestrielles dans 51 sites et villages d'accueil, à l'occasion desquelles des réunions peuvent être organisées avec des rapatriées, et suivi du nombre effectif de déplacés présents dans 10 centres collectifs

- 51 La MINUK a visité des sites et villages d'accueil afin de confirmer le nombre réel de rapatriés et vérifier leurs conditions de vie et de sécurité. Elle a ainsi recensé au total 1 681 rapatriés, répartis entre 585 familles. La situation en matière de sécurité a été stable dans l'ensemble, bien que des cas d'usurpation de terres aient été signalés dans 1 village occupé par des Serbes du Kosovo. En ce qui concerne les conditions de vie des rapatriés, le principal problème socioéconomique restait le chômage. Les rapatriés bénéficiaient d'un logement et de l'accès aux services publics tels que les écoles, les établissements de santé, l'électricité et l'eau potable. Les logements offraient à chaque famille un espace standard. Les conditions d'hygiène et le service de ramassage des ordures étaient satisfaisants. Toutefois, le village de Gjurakoc/Đurakovac a continué de subir des coupures de courant occasionnelles dues à l'ancienneté des poteaux électriques en bois. En outre, 3 villages (Pogragjë/Podgrade, Drenoc/Drenovac et Dugajevë/Dugenjive) ne disposaient pas de réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau potable appropriés

- 10 Centres collectifs ont reçu la visite de la MINUK Elle a ainsi recensé au total 219 rapatriés répartis entre 102 familles. Aucun problème de sécurité n'a été signalé. L'approvisionnement en électricité était globalement satisfaisant. De mauvaises conditions de vie et d'hygiène ont été constatées dans 8 centres collectifs

Les rencontres avec des femmes ont permis de constater un taux de chômage élevé, en particulier chez les femmes. Environ 80 % des filles fréquentaient l'école ; les autres, principalement issues des communautés de Roms du Kosovo, d'Ashkalis du Kosovo et d'Égyptiens du Kosovo, abandonnaient l'école à cause de mariages précoces. La composition moyenne par genre des sites et villages d'accueil et des centres collectifs était d'environ 55 % d'hommes pour 45 % de femmes

Fourniture de conseils et d'un appui dans le cadre de la participation à au moins 50 réunions avec la police du Kosovo, EULEX et la KFOR portant sur des questions relatives à la politique et à la sécurité dans le nord du Kosovo dans chacun des cinq bureaux municipaux relevant de la zone de responsabilité du Bureau régional de Mitrovica, et à au moins 50 réunions avec les autorités locales, les représentants des communautés et de la société civile, ainsi que les organisations internationales dans le nord du Kosovo dans chacun des cinq bureaux municipaux relevant de la zone de responsabilité du Bureau régional de Mitrovica, au sujet de la réconciliation entre les communautés et du règlement pacifique des problèmes touchant les communautés locales

- Oui La MINUK a présidé 166 réunions dans le nord du Kosovo : 120 réunions sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité, avec la participation du Service de police du Kosovo, d'EULEX et de la KFOR dans Mitrovica-Nord (44), à Zveçan/Zvečan (44), à Leposaviq/Leposavić (25) et à Zubin Potok (7) ; 46 réunions interinstitutions au Bureau régional de Mitrovica. Elle a également participé à 44 réunions hebdomadaires (30 à Zubin Potok et 14 à Leposaviq/Leposavić). Au cours de ces réunions, la MINUK a rendu compte de ses efforts visant à améliorer différents aspects liés à la sécurité et les conditions de sécurité dans la région de Mitrovicë/Mitrovica

871 réunions régulières ont été organisées par les bureaux locaux de Mitrovica-Nord (142), Mitrovica-Sud (162), Zveçan/Zvečan (92), Leposaviq/Leposavić (240) et Zubin Potok (144), ainsi que par le bureau régional (91), dans toute la région de Mitrovicë/Mitrovica, en présence des autorités locales, des membres des communautés locales et des représentants religieux, des représentants de la société civile et des principaux titulaires de mandat, sur des questions touchant toutes les communautés. Ces réunions ont permis de promouvoir le dialogue et le renforcement de la confiance et de favoriser une coexistence interethnique et interreligieuse pacifique. Elles ont notamment porté sur la suite donnée aux recommandations du Forum des Nations

Coprésidence de 6 réunions du Groupe de travail international pour les droits de l'homme au Kosovo, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe, l'Union européenne et l'Équipe des Nations Unies au Kosovo	Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo, sur les difficultés liées à l'application au niveau local des accords conclus dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina facilité par l'Union européenne, sur l'accès aux services publics, sur la délivrance de documents d'état civil aux membres des communautés non majoritaires, sur le recrutement de personnel municipal essentiel, tel que des spécialistes de l'égalité de genre et des interprètes, et sur la participation des communautés aux activités de renforcement de la confiance. La MINUK a contribué au maintien de la stabilité dans les zones multiethniques en fournissant rapidement à toutes les parties prenantes des informations essentielles et exactes
Fourniture d'une assistance technique, dans le cadre de 12 réunions, au Cabinet du Premier Ministre et au Bureau du médiateur du Kosovo dans le domaine de l'établissement des rapports destinés aux organes conventionnels et aux	<p>Non À la demande de partenaires internationaux, parmi lesquels l'Union européenne, EULEX, l'OSCE, des organismes des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et un certain nombre d'ambassades, les membres du Groupe de travail international pour les droits de l'homme se sont réunis uniquement lorsque nécessaire. En conséquence, les réunions de coordination suivantes se sont tenues :</p> <p>2 réunions de coordination, le 25 avril et le 6 juin 2019, réunissant la MINUK, l'OSCE, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, EULEX et des donateurs bilatéraux, en vue d'examiner les tendances en matière de droits de l'homme et les activités entreprises dans ce domaine</p> <p>1 réunion de coordination consacrée aux droits de l'homme, coprésidée par la MINUK et l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, s'est tenue le 6 juin 2019 et a abouti à la création d'un groupe de travail thématique sur les droits de l'homme qui se réunira régulièrement</p> <p>5 réunions du Groupe de travail régional sur les droits de l'homme à Mitrovicë/Mitrovica, présidées par la MINUK, avec la participation d'EULEX et de l'OSCE, ont été tenues dans le but de procéder à un échange de vues sur la situation des droits de l'homme dans le nord du Kosovo</p> <p>Oui La MINUK a fourni une assistance technique, dans le cadre de 12 réunions, au Cabinet du Premier Ministre et au Bureau du médiateur du Kosovo dans le domaine de l'établissement des rapports relatifs aux droits de l'homme :</p>

titulaires de mandat au titre des procédures spéciales

6 réunions sur les exigences en matière de rapports destinés aux titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme concernant le suivi des visites antérieures des rapporteurs spéciaux

6 réunions, ainsi que des contacts réguliers, avec des représentants du Bureau du médiateur à Mitrovicë/Mitrovica et à Graçanicë/Gračanica en vue de discuter des dossiers qu'ils traitaient et d'analyser les tendances en matière de violations des droits de la personne dans les régions

Création d'une base de données exhaustive incluant tous les rapports et recommandations sur le Kosovo émanant des organes conventionnels et des travaux établis au titre des procédures spéciales, et fourniture d'un appui au Bureau du médiateur dans le cadre de 3 séances de formation sur l'exécution du mandat du mécanisme national de prévention en coopération avec le Conseil de l'Europe

Non La MINUK a continué de se concerter avec le Bureau du Médiateur en vue de créer une base de données. Elle a résumé et regroupé les recommandations des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales des Nations Unies et les a communiquées au Bureau du Médiateur et au Cabinet du Premier Ministre

Elle a en outre élaboré une trame de base de données regroupant les recommandations des rapporteurs spéciaux des Nations Unies et des membres du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires qui se sont rendus dans la région, y compris au Kosovo, au cours de la période 2014-2017, à savoir :

- a) Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (du 13 au 24 novembre 2017)
- b) Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels (du 3 au 14 octobre 2016)
- c) Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard (26 et 27 mai 2015)
- d) Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (du 19 au 26 juin 2014)

3 sessions de formation prévues par la MINUK n'ont pas eu lieu car le Conseil de l'Europe a mis en œuvre un projet d'appui au Bureau du médiateur en tant que mécanisme national de prévention

Fourniture de conseils visant à promouvoir la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes lors de 6 réunions du Groupe de la sécurité et de la problématique femmes-hommes avec des représentants d'ONU-Femmes, du Programme des Nations Unies pour le

11 La MINUK a participé aux réunions du Groupe de la sécurité et de la problématique femmes-hommes, contribuant à sensibiliser davantage le public aux questions d'égalité des genres au Kosovo et permettant à la Mission de s'engager plus activement dans

développement, de l'OSCE, d'EULEX, les autorités du Kosovo et des organisations de la société civile

Fourniture d'un appui afin que les femmes participent davantage à la prise de décisions et aux efforts de réconciliation et gagnent en influence dans ces domaines dans le cadre de 4 manifestations au niveau local associant des responsables municipaux, des groupes de femmes et d'autres dirigeants locaux organisées au titre du projet « Amplifying the Voice and Influence of Women Change Makers » (Diffuser la parole des femmes actrices du changement pour étendre leur influence)

l'appui à ces efforts. Ces réunions ont abouti à des activités communes de sensibilisation, notamment la publication de 3 communiqués de presse appelant à une réponse institutionnelle plus ferme à la violence fondée sur le genre, ce qui a permis d'inscrire pour la première fois au budget du Kosovo un financement durable des refuges tout au long de l'année

À la suite d'activités de sensibilisation et d'un appui technique soutenus, le Code pénal a été modifié afin d'y faire figurer une définition de la violence fondée sur le genre et d'accroître la durée des peines infligées aux auteurs de violences domestiques

En outre, la MINUK a participé à 4 événements distincts appuyés par le Groupe de la sécurité et de la problématique femmes-hommes et organisés par ONU-Femmes, l'OSCE, le Coordonnateur national pour la protection contre la violence domestique et l'Agence de promotion de l'égalité des sexes sur une série de sujets liés à l'égalité des sexes

- 11 Des activités de proximité ont été organisées en association avec des responsables municipaux afin de favoriser une participation et une influence plus grandes des femmes dans la prise de décisions grâce à des projections locales du documentaire « Not Your Property » (Ne vous appartient pas), produit par la MINUK, dans 13 municipalités. Les projections ont été organisées par les autorités municipales et les partenaires de la société civile dans le but de favoriser la prise en charge locale. Les participants aux activités de dépistage étaient nombreux et leur origine ethnique était variée : plus de 1 000 personnes, dont 75 % de femmes

En plus de contribuer à renforcer la confiance entre les communautés, les projections traitaient de questions essentielles liées à l'égalité des genres telles que la violence contre les femmes et les filles, l'accès des femmes à la propriété et les stratégies visant à éliminer les obstacles à la participation des femmes dans la société

Afin d'appuyer la participation effective des femmes à la prise de décisions, la MINUK a aidé à équiper la salle de réunion du groupe de femmes dans la municipalité de Kamenicë/Kamenica, qui a été inaugurée en novembre 2018. L'événement, qui a été

- ouvert par le maire de Kamenicë/Kamenica, était centré sur les progrès réalisés et les possibilités de promouvoir l'égalité des genres dans la municipalité, qui compte le plus grand nombre de femmes à des postes de direction au Kosovo
- Organisation d'une manifestation à l'occasion de la Journée portes ouvertes sur les femmes, la paix et la sécurité dans le cadre du projet « Diffuser la parole des femmes actrices du changement pour étendre leur influence » destiné à mettre en lumière les problèmes rencontrés par les femmes et leur contribution au règlement des conflits et au renforcement de la confiance intercommunautaire
- Oui L'importance de la participation des femmes et de la prise en compte des questions de genre dans les processus de dialogue formels et informels en cours, notamment entre Belgrade et Pristina, a été au centre de la manifestation intitulée « Trust-builders and deal-makers: advancing the women, peace and security agenda in Kosovo » (Bâtir la confiance et changer la donne : intensification de l'action en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité).
- L'évènement, organisé le 12 mars 2019, a réuni plus de 250 participants venus de tout le pays, parmi lesquels des parlementaires, des politiciens, des agents de l'État, des militants de la société civile et des représentants de la communauté internationale. Des représentants régionaux, notamment des membres du Lobby régional des femmes pour la paix, la sécurité et la justice en Europe du Sud-Est, ont également assisté à l'évènement
- L'une des principales conclusions a été que les priorités et les perspectives des femmes devaient être prises en compte dans les processus politiques en cours et que des mécanismes officiels devaient être mis en place en vue de renforcer l'inclusion et la participation des femmes
- Présentation au Conseil de sécurité de rapports trimestriels sur l'évolution de la situation au Kosovo
- Mise en œuvre de 18 projets de renforcement de la confiance dans les domaines de la jeunesse (3), du sport (3), de l'autonomisation des femmes (2), de la participation politique (2), du développement des entreprises (1), de l'éducation aux médias (1), de l'appui aux communautés et du renforcement de la confiance (6)
- 4 Pendant la période considérée, le Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité quatre rapports trimestriels
- 23 Des projets ont été mis en œuvre afin de contribuer au renforcement de la confiance entre les communautés et de favoriser leur intégration ou leur réintégration au Kosovo :
- a) 7 projets visant à promouvoir l'autonomisation économique et l'emploi indépendant des femmes par le travail manuel, la formation professionnelle, l'intégration de la dimension de genre et les cours de langue
- b) 8 projets visant à renforcer la confiance interethnique entre les jeunes de toutes les communautés par l'intermédiaire de la formation professionnelle, des sports, de

l'éducation civique et d'activités de promotion du respect de la diversité

c) 3 projets visant à renforcer la coopération multiethnique en matière de protection de l'environnement, en mettant l'accent sur les changements climatiques, le reboisement, l'exploitation forestière illégale et la lutte contre les incendies

d) 3 projets visant à favoriser l'interaction communautaire au moyen d'activités sportives, artistiques et culturelles

e) 2 projets relatifs aux médias ont permis de renforcer les capacités des journalistes, y compris des femmes, et d'appuyer le renforcement de la confiance entre les communautés multiethniques par l'intermédiaire des médias

Le nombre de projets plus élevé que prévu est le résultat d'un processus plus efficace de sélection et de validation des projets, qui a permis de financer 5 projets supplémentaires à l'appui de l'autonomisation des femmes et du renforcement de la confiance

La majeure partie des 23 projets et activités de renforcement de la confiance mis en œuvre ont été réalisés avec ou pour les jeunes. En outre, 3 projets ont encouragé la participation politique au moyen d'une meilleure sensibilisation au dialogue politique entre Belgrade et Pristina, d'un appui aux débats politiques par le renforcement des capacités d'analyse politique, et d'une sensibilisation aux nombreux défis politiques auxquels le Kosovo est confronté et de la proposition de moyens permettant de les surmonter en renforçant la coopération, l'intégration et la réconciliation entre les communautés au niveau politique local, notamment en formulant des recommandations politiques et en les mettant en œuvre avec les responsables municipaux. Trois projets ont porté sur la création et le développement d'entreprises par l'intermédiaire de sessions de formation commerciale et de la création et la promotion de contacts commerciaux, y compris par l'organisation d'une exposition commerciale, et de la promotion du soutien à une boulangerie interethnique gérée par des femmes

Fourniture d'un appui aux initiatives de renforcement de la confiance entre les communautés grâce à la mise en œuvre d'au moins

18 Des activités de programme ont été mises en œuvre en vue de renforcer la confiance entre les communautés, notamment :

7 activités programmatiques, mettant l'accent sur les jeunes et les femmes

11 projets appuyant la création d'un climat de confiance entre les communautés et faisant suite aux recommandations du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo de mai 2018 : a) le renforcement des capacités des représentants des communautés locales, des organisations de la société civile et des médias afin de promouvoir efficacement la coopération intercommunale sur des questions pratiques touchant les communautés non majoritaires ; b) l'élargissement de la participation des collectivités afin de promouvoir une bonne gouvernance et de meilleures relations interethniques ; c) le renforcement de l'administration locale de la municipalité de Ranillug/Ranilug ; d) la promotion d'une représentation proportionnelle des communautés ethniques dans l'emploi ; e) la promotion de l'égalité des genres par le renforcement de la participation effective des femmes de Zveçan/Zvečan au marché du travail formel, ainsi qu'aux processus décisionnels qui les concernent ; f) le soutien à l'autonomisation des jeunes par le développement des compétences en matière de technologies de pointe et d'entrepreneuriat ; g) l'appui à des initiatives linguistiques complètes ; h) la tenue, en octobre 2018, d'un événement faisant suite au Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo, intitulé « Moving forward » (Aller de l'avant) ; i) la création d'un groupe multiethnique de défense des femmes ; j) la fourniture d'un appui en vue de créer un espace permettant aux communautés de se réunir et de montrer leur engagement envers le processus de renforcement de la confiance par la création d'une plate-forme numérique pour le Forum sur le renforcement de la confiance ; k) l'organisation d'un forum environnemental multipartite

Une manifestation télévisée multidimensionnelle et multilingue consacrée à des débats publics dans six municipalités a été financée par la MINUK, ce qui a permis à différentes communautés de diverses ethnies de débattre de sujets d'intérêt commun, tels que la participation des femmes à la prise de décisions politiques, la tolérance religieuse, les préoccupations environnementales, l'autonomisation économique et le chômage, les possibilités offertes aux jeunes, les solutions politiques pour l'avenir du Kosovo,

l'accès aux services pour les communautés non majoritaires et la réconciliation sociale. Au total, 685 personnes issues de toutes les communautés ont assisté aux débats publics en tant que spectateurs, dont 55 % de femmes. 47 personnes ont participé en tant qu'experts, dont 36 % de femmes. Les débats ont enregistré 138 000 vues sur Facebook et 77 000 vues sur YouTube

2 activités de programme ont été mises en œuvre à l'appui de la consolidation de la paix, faisant progresser le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité : a) dans le cadre d'une activité de programme réalisée conjointement avec ONU-Femmes, la MINUK a offert aux dirigeantes politiques et aux femmes actives dans la société civile de Pristina et de Belgrade des espaces leur permettant d'échanger des vues et de souligner l'importance de la participation des femmes aux processus de dialogue politique en cours, grâce à deux réunions de dialogue et à un atelier avec les dirigeants communautaires municipaux destinés à discuter et à évaluer les besoins et les approches potentiels en matière de formation à la médiation communautaire ; b) La MINUK a appuyé l'autonomisation économique des survivant(e)s de la violence sexuelle liée au conflit, y compris celles et ceux issu(e)s de communautés non majoritaires. Dans le cadre du projet, une formation et un soutien commercial ont été fournis à cinq entreprises dirigées par des survivant(e)s, ce qui a permis de réintégrer de manière significative et efficace l'un des groupes les plus marginalisés de la société kosovare

1 brochure intitulée « Amendment of the Family Law: joint property of spouses and financial maintenance » (Modification du droit de la famille : communauté de bien des époux et entretien financier) a été parrainée par la MINUK, ce qui a permis de modifier la loi et d'améliorer l'accès des femmes à la justice

3 activités de programme ont été mises en œuvre dans le cadre du programme sur la jeunesse, la paix et la sécurité : a) une version pilote de la « plate-forme électronique pour la jeunesse » a été lancée, dans le but de donner aux jeunes les moyens de se faire entendre et de combler le fossé entre les décideurs et les

jeunes de toutes les communautés ; plus de 550 jeunes de différentes communautés y ont participé dans cinq municipalités, afin de mieux comprendre les fonctions des structures municipales, le rôle des conseils locaux d'action pour la jeunesse, la défense des intérêts des jeunes et les préoccupations liées à l'égalité des genres, et d'échanger des expériences et des bonnes pratiques pour faire entendre la voix des jeunes ; b) un programme multiforme destiné aux jeunes artisans de la paix a été organisé, qui comprenait un cours sur la médiation auprès des jeunes, la facilitation, la transformation des conflits par l'éducation à la paix et aux droits de l'homme, dans le cadre duquel, grâce à une collaboration entre pairs, de jeunes dirigeants ont associé plus de 550 jeunes de diverses communautés du Kosovo à des activités de renforcement de la confiance interethnique dans les domaines des arts, de la culture, de l'éducation et de la pensée critique ; c) La MINUK, en collaboration avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo et le Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, et en partenariat avec l'Équipe spéciale de la jeunesse des Nations Unies, a organisé les 24 et 25 avril 2019 la troisième Assemblée de la jeunesse des Nations Unies au Kosovo sur le thème « Participation des jeunes à la prise de décisions et au renforcement des communautés ». 250 jeunes (dont 65 % de jeunes femmes) de toutes les communautés ethniques ont participé à l'événement afin d'y discuter des problèmes et des solutions communs à toutes les communautés

Établissement de revues de presse 6 jours par semaine et distribution électronique à quelque 1 700 destinataires ; publication, au nom du Représentant spécial du Secrétaire général, de 10 communiqués de presse destinés à promouvoir le renforcement de la confiance entre communautés ; production et diffusion de 10 vidéos et court-métrages sur les plateformes numériques de la Mission et les médias sociaux (site Web, Facebook, Twitter et YouTube) ; affichage sur le site web de la Mission de 20 reportages photographiques en vue de faire connaître et de promouvoir les activités de la Mission concernant entre autres le dialogue et le renforcement de la confiance entre communautés ; rédaction d'au moins 50 réponses à des questions adressées au bureau de presse de la MINUK

Oui Des rapports de veille médiatique ont été produits deux fois par jour, cinq jours par semaine, et une fois par jour le samedi, et 545 rapports ont été distribués à un total de 1 700 destinataires

11 déclarations et communiqués de presse ont été publiés et des réponses ont été apportées à plus de 100 demandes de renseignements ou questions des médias adressées au bureau de presse de la MINUK

8 vidéos originales ont été produites pour promouvoir les activités de renforcement de la confiance de la Mission, telles que l'Assemblée de la jeunesse aux Nations Unies, la Journée portes ouvertes sur les femmes et la paix et la sécurité, et les contributions de la Mission à l'initiative Action pour le maintien de la paix

29 articles ont été publiés sur le Web et 120 postes sur Facebook, 60 sur Twitter et 30 sur Instagram, notamment des mini-reportages multimédias portant sur les activités de la MINUK et diffusant les messages essentiels de la Mission sur le renforcement de la confiance, les femmes et la paix et la sécurité et les jeunes et la paix et la sécurité, la commémoration des Journées des Nations Unies et la diffusion des messages principaux du Secrétaire général

15 projections du documentaire multiethnique « Not Your Property », produit par la MINUK, sur la violence familiale et le manque d'accès des femmes aux droits de propriété dans tout le Kosovo

Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement de la coopération et du dialogue entre Pristina et Belgrade et les organisations régionales

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Augmentation du nombre de fonctionnaires serbes du Kosovo, y compris parmi les policiers et les magistrats, suite à leur transfert des institutions parallèles aux institutions du Kosovo, conformément aux accords politiques (2016/17 : 475 ; 2017/18 : 425 ; 2018/19 : 510)

Le processus d'intégration s'est achevé en octobre 2017 avec la prestation de serment de 40 juges et de 13 procureurs devant le Président du Kosovo, ainsi que la signature des contrats de travail de 149 membres du personnel d'appui. Le processus d'intégration est considéré comme achevé, le nombre convenu de juges, procureurs et membres du personnel d'appui ayant été transférés.

1.2.2 Augmentation du nombre de lois et autres textes adoptés par l'Assemblée du Kosovo ayant trait au dialogue entre Pristina et Belgrade et aux recommandations de la Commission européenne concernant la stratégie d'élargissement de l'Union européenne (2016/17 : 17 ; 2017/18 : 16 ; 2018/19 : 19)

Objectif non atteint. L'Assemblée du Kosovo n'a adopté que 14 lois ayant trait aux recommandations de la Commission européenne sur la stratégie d'élargissement de l'Union européenne et lois relatives au processus de dialogue avec l'Union européenne, en raison : a) du nombre limité de textes à adopter, le dialogue entre Belgrade et Pristina n'ayant pas progressé pendant l'exercice considéré ; b) du nombre inférieur aux prévisions de séances plénières de l'Assemblée, l'opposition ayant continué de refuser d'y prendre part et la coalition au pouvoir n'ayant pas obtenu la majorité relative lorsque la Liste serbe pour le Kosovo-Metohija a suspendu sa participation aux séances en mars 2018

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non ou
nombre

Observations

Fourniture de conseils et d'un appui, au moyen de réunions, de bons offices et d'échanges d'informations dans le cadre du dialogue politique et technique entre Belgrade et Pristina facilité par l'Union européenne

Oui La Mission a fourni des conseils et un appui aux fins du dialogue facilité par l'Union européenne grâce à 244 réunions avec la communauté diplomatique à Pristina, à Belgrade et à New York, avec des partenaires

internationaux, y compris des entités des Nations Unies et les organisations non gouvernementales concernées, et avec des représentants de la société civile et des milieux universitaires. Ces réunions ont porté sur l'évolution de la situation politique et sociale et des conditions de sécurité au Kosovo et dans la région et son incidence sur le dialogue entre Belgrade et Pristina. Elles ont permis de mieux comprendre le contexte politique, en particulier en ce qui concerne le dialogue entre Belgrade et Pristina

Les tensions entre Belgrade et Pristina sont restées fortes au cours de l'exercice considéré, ce qui a continué d'entraver les perspectives de reprise du dialogue facilité par l'Union européenne et accru l'incertitude quant à l'avenir du processus de normalisation. En conséquence, entre juillet 2018 et juin 2019, seules deux réunions de haut niveau ont eu lieu entre Belgrade et Pristina (les 18 juillet et 8 novembre 2018), et elles n'ont pas donné de résultats majeurs. Conscients que la condition minimale pour la reprise du dialogue était de réduire les tensions et d'améliorer le climat politique, les hauts responsables de la Mission ont participé à des réunions avec le corps diplomatique, des entités des Nations Unies et d'autres parties prenantes pour contribuer à la coordination des efforts faits à l'appui du dialogue facilité par l'Union européenne

Fourniture de conseils sur toutes les questions relevant du mandat de la Mission dans le cadre de 50 réunions entre les hauts responsables de la Mission et les responsables de Pristina et de Belgrade

- 68 Réunions ont été tenues par les hauts responsables de la Mission dans l'objectif de collaborer activement avec les responsables de Pristina et de Belgrade. Le Représentant spécial du Secrétaire général a tenu 25 réunions avec de hauts responsables à Pristina, notamment le Président de l'Assemblée, le Ministre des affaires étrangères, le Ministre de l'administration locale, le Vice-Ministre de l'intérieur, les chefs des groupes parlementaires et le Vice-Ministre des communautés et des retours. L'équipe de direction de la Mission a également tenu 43 réunions avec de hauts responsables serbes, dont le Président, la Première Ministre et les Vice-Premiers Ministres. Les réunions avec les responsables serbes et kosovars ont porté sur les questions politiques et de sécurité intéressant le dialogue entre Belgrade et Pristina, sur la stabilité régionale et sur les activités menées par la Mission pour créer un climat de

Amélioration de la coopération avec les interlocuteurs locaux à tous les niveaux, par l'organisation d'au moins 8 visites aux municipalités puis la facilitation de réunions de haut niveau à Pristina

Fourniture en 20 occasions d'un appui, notamment par la participation à des réunions ou d'autres modes d'intervention, concernant : a) la prise de décisions dans le cadre d'accords multilatéraux dont la MINUK est signataire au nom du Kosovo, dont l'Accord de libre-échange d'Europe centrale, le traité instituant la Communauté de l'énergie et les accords relatifs au réseau régional de transports (Observatoire des transports de l'Europe du Sud-Est) et à l'espace aérien commun européen ; b) la participation des institutions du Kosovo aux instances régionales et autres non couvertes par les accords relatifs à la représentation et à la coopération régionales conclus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne

confiance. Ces réunions ont permis de mieux faire connaître le rôle et les activités de la Mission

8 Visites ont été effectuées dans les municipalités de Mitrovica Nord et Sud, Prizren, Dragash/Dragaš, Graçanicë/Gračanica, Novobërdë/Novo Brdo, Kamenicë/Kamenica et Pristina par la Mission, qui entendait ainsi continuer à améliorer sa coopération avec ses interlocuteurs locaux. Ont également été effectuées : une visite du Représentant spécial du Secrétaire général à Dragash/Dragaš et à Prizren en juillet 2018, dont le but était d'examiner avec les dirigeants locaux des questions très diverses d'importance locale, telles que le patrimoine culturel, le renforcement de la confiance intercommunautaire et la participation des femmes à la prise de décisions, et une visite à Kamenicë/Kamenica, en novembre 2018, et à Novobërdë/Novo Brdo, en février 2019, de hauts responsables de la Mission, lesquels ont également participé à la mise en service de la salle de réunion du Groupe des femmes à Kamenicë/Kamenica et du foyer pour les victimes de violence familiale à Novobërdë/Novo Brdo, pour lesquels la Mission avait fourni un appui

45 Réunions internationales auxquelles ont participé les autorités du Kosovo ont été facilitées par la Mission

La Mission a participé à 7 réunions concernant la prise de décisions dans le cadre d'accords multilatéraux dont elle est signataire au nom du Kosovo, à savoir :

La 13^e Conférence annuelle des Chefs de Bureaux centraux nationaux de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), tenue à Lyon (France)

La 23^e réunion sur la normalisation de l'aviation dans les Balkans, tenue à Bruxelles, 4 réunions du Comité mixte de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale, tenues à Vlora (Albanie), Pristina, Tirana et Bruxelles

La conférence ministérielle sur l'action régionale pour le climat dans les Balkans occidentaux, tenue à Tirana

À 38 autres occasions, la Mission a facilité la participation du Kosovo à des réunions au moyen de lettres d'autorisation qui ont permis

à des représentants des institutions kosovares de participer aux réunions s'ils étaient accompagnés par des fonctionnaires des organismes, fonds et programmes des Nations Unies chargés de représenter la Mission. Il s'agissait notamment de réunions et forums régionaux non couverts par les accords relatifs à la représentation et à la coopération régionales convenus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne, comme un atelier régional relatif au renforcement des capacités nationales et régionales de lutte contre la traite des personnes à des fins de criminalité forcée en Europe du Sud-Est, tenu à Sarajevo, la réunion finale du comité directeur du projet du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur la promotion de solutions inclusives concernant le marché du travail dans les Balkans occidentaux, tenue à Istanbul, et la 2^e conférence régionale du Réseau d'action pour le renforcement de la résilience urbaine en Europe du Sud-Est (SEE URBAN), tenue à Skopje

Facilitation du dialogue entre Belgrade et Pristina sur les personnes portées disparues, grâce à 4 réunions du Groupe de travail sur les personnes disparues à la suite des événements survenus au Kosovo et fourniture d'un appui technique lors de communications régulières avec la Commission du Kosovo sur les personnes disparues, la Commission du Gouvernement serbe sur les personnes disparues, le Comité international de la Croix-Rouge, les associations de familles de personnes disparues et le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

Fourniture d'un appui, par l'organisation de 10 réunions avec le Comité de coordination relatif à l'état de droit et à la société civile, sur l'intégration et le fonctionnement du système judiciaire dans le nord du Kosovo

- 2 Réunions ont été tenues par le Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo. Le nombre de réunions a été moins élevé que prévu en raison des tensions politiques qui ont opposé Pristina et Belgrade au cours de l'exercice considéré

Le Groupe de travail a approuvé les procédures de remise des restes humains exhumés des deux côtés de la frontière administrative, ce qui représente un pas en avant vers l'application du principe de responsabilité par les deux parties. En outre, les délégations de Belgrade et de Pristina faisant partie du Groupe de travail ont participé conjointement à deux évaluations de sites au Kosovo à la suite d'examens par géoradar appuyés par la Mission

- 11 Réunions visant à soutenir l'intégration et le fonctionnement du système judiciaire dans le nord du Kosovo ont été organisées, dont 8 réunions du Comité de coordination relatif à l'état de droit et à la société civile, avec le concours et la participation d'autres entités des Nations Unies, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales locales, et 3 réunions de l'équipe spéciale sur les droits linguistiques des minorités tenues dans le cadre de ce

Élaboration et conclusion d'environ 2 accords entre la Mission et les contingents de la KFOR au sujet du transfert de la KFOR aux entités du Kosovo de locaux et de camps qui sont des biens collectifs ou publics	comité pour renforcer l'évaluation de l'application de la loi sur les droits linguistiques dans l'appareil judiciaire 2 Accords de restitution ont été conclus entre la MINUK et la KFOR. La Mission a organisé 11 réunions avec les conseillers juridiques de la KFOR en ce qui concerne la restitution des camps
--	---

Réalisation escomptée 1.3 : Avancées dans les domaines de l'état de droit, de la sécurité et des droits de l'homme

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.3.1 Augmentation du niveau de satisfaction des personnes interrogées dans les enquêtes d'opinion sur le pouvoir judiciaire (2016/17 : 20 % ; 2017/18 : 25 % ; 2018/19 : 27 %)

Objectif atteint. Le niveau de satisfaction des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête d'opinion (« Public pulse XV », publication du PNUD de février 2019) portant notamment sur le pouvoir judiciaire était de 37,8 %.

Fidèle aux précédentes études, l'enquête a consisté à examiner la situation sociopolitique au Kosovo et a montré une évolution du niveau de satisfaction concernant la performance des principales institutions

1.3.2 Diminution du pourcentage de la population carcérale en instance de jugement (2016/17 : 24 % ; 2017/18 : 20 % ; 2018/19 : 18 %)

Objectif non atteint. 26 % du nombre total de détenus étaient en attente de jugement.

Ce pourcentage élevé est le résultat de la pleine intégration du pouvoir judiciaire et de l'extension de la compétence de la chambre criminelle du tribunal de première instance de Mitrovica aux municipalités du Nord, qui ont entraîné une augmentation du nombre d'affaires traitées par le système judiciaire, d'où une proportion plus importante de détenus en instance de jugement dans l'ensemble de la population carcérale. Des modifications destinées à faire baisser ce pourcentage ont été apportées au Code de procédure pénale du Kosovo mais n'ont pas été pleinement mises en œuvre.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non ou
nombre*

Observations

Mise en place du programme conjoint d'appui des Nations Unies à la police, à la justice et à l'administration pénitentiaire au Kosovo dans le cadre de 12 réunions avec les principales parties prenantes, dont les autorités du Kosovo, les partenaires des Nations Unies, les donateurs et les représentants de la société civile

13 Réunions ont été tenues avec les principales parties prenantes, notamment l'Équipe des Nations Unies au Kosovo et d'autres organismes des Nations Unies, pour débattre de l'exécution du programme conjoint d'appui des Nations Unies à la police, à la justice et à l'administration pénitentiaire. Le cadre applicable à la poursuite de la mise en œuvre du programme et l'état des lieux de

Fourniture d'une assistance technique, dans le cadre de 12 réunions, afin d'appuyer la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 16, qui porte sur la paix, la sécurité et la justice	l'assistance judiciaire ont également été examinés
Établissement d'un rapport annuel sur l'état de droit comprenant une évaluation des institutions judiciaires et des recommandations détaillées à court, moyen et long terme à l'intention des autorités du Kosovo, de la société civile et des partenaires internationaux	<p>19 Réunions ont été tenues par la Mission, à savoir :</p> <p>10 réunions avec des représentants des institutions judiciaires du nord du Kosovo</p> <p>3 réunions avec l'Ordre des avocats</p> <p>6 réunions avec l'Administration pénitentiaire du Kosovo, visant à renforcer l'accès à la justice, en particulier pour les minorités et les groupes vulnérables</p> <p>1 Rapport annuel comprenant une évaluation des institutions judiciaires a été établi et ses conclusions ont été prises en compte dans la planification des activités relatives aux programmes prévues pour l'exercice 2019/20</p>
Suivi de 10 grandes affaires pénales par l'observation directe et par une revue de presse en vue d'évaluer le respect des normes et règles relatives à la justice pénale internationale et aux droits de l'homme, et établissement de rapports connexes	<p>Oui La Mission a suivi 15 grandes affaires pénales relatives à des crimes de guerre et à des infractions connexes (corruption, criminalité organisée et terrorisme, notamment) et a établi des rapports à ce sujet.</p> <p>La Mission a pris note des difficultés persistantes à assurer l'indépendance du pouvoir judiciaire et des cas d'ingérence politique dans les activités du système judiciaire</p>
Traitement par la Mission d'environ 1 200 demandes relatives à l'authentification et à l'homologation de documents du Kosovo, notamment de pièces d'état civil, de titres de pension et de documents universitaires	<p>Oui La Mission a traité 3 008 demandes relatives à l'authentification et à l'homologation de documents, notamment de pièces d'état civil, de titres de pension et de documents universitaires, réparties comme suit :</p> <p>1 776 titres de pensions</p> <p>1 232 documents d'état civil ou universitaires</p> <p>Le nombre de demandes, supérieur aux prévisions, s'explique par l'intensification de la campagne de sensibilisation menée par les associations de retraités et la tendance croissante des jeunes du Kosovo à quitter le pays pour aller travailler ou étudier dans les cinq pays de l'Union européenne qui ne reconnaissent pas le Kosovo</p>
Traitement et établissement de documents, conformément à la législation en vigueur, concernant des demandes de diffusion d'avis de recherche internationaux (notices rouges INTERPOL), et traitement et renvoi de quelque 3 000 dossiers ouverts par INTERPOL (criminalité	<p>Oui Le traitement et l'établissement de la documentation s'est déroulé comme suit :</p> <p>58 notices rouges d'INTERPOL ont été diffusées</p>

internationale et vols de véhicules) aux fins d'enquête par les autorités compétentes du Kosovo

4 043 affaires INTERPOL ont été traitées, dont 3 792 infractions commises par des résidents habituels du Kosovo ou commises au Kosovo, y compris 251 affaires de vol de véhicules

En outre, le Bureau de liaison d'INTERPOL à la MINUK a reçu et envoyé 13 127 messages et demandes émanant des États membres d'INTERPOL et des autorités du Kosovo concernant la coopération policière internationale et les enquêtes criminelles en cours au Kosovo et dans les pays membres d'INTERPOL. Ces demandes concernent des tests ADN et des contrôles d'empreintes digitales, la recherche d'individus, des contrôles de véhicules et la diffusion de notices émanant d'INTERPOL et de différents pays. En réponse aux demandes formulées par les États membres d'INTERPOL, la Mission a facilité 28 extraditions et expulsions, dont 18 vers le Kosovo en provenance d'Allemagne (8), de Suisse (3), d'Albanie (1), de Grèce (1), de Norvège (1), de Belgique (1), d'Autriche (1), de Hongrie (1) et de Slovénie (1), et 10 du Kosovo vers l'Allemagne (2), l'Autriche (2), la Belgique (1), la Bosnie-Herzégovine (1), la Croatie (1), l'Italie (1) et le Luxembourg (2). À cette fin, la MINUK a aidé les forces de l'ordre étrangères et le Service de police du Kosovo à échanger des informations, à transmettre les dossiers d'extradition et à coordonner l'échange d'informations

Mise en œuvre de 6 projets liés aux activités menées dans le cadre du programme relatif à l'appui des institutions locales dans les domaines de l'état de droit et des droits de l'homme

12 Activités relatives aux programmes ont été mises en œuvre, comme suit :

6 activités à l'appui des institutions du Kosovo dans le domaine de l'état de droit, dont :

- a) la fourniture d'une assistance au tribunal de première instance et au parquet de première instance de Mitrovica pour résorber un arriéré de 1 254 affaires ; la fourniture d'une assistance au tribunal de première instance de Pristina pour la rédaction de 2 328 arrêts, 817 jugements ou ordonnances punitives et 523 injonctions, le règlement de 3 515 affaires anciennes et l'organisation de quelque 2 150 affaires dans les archives du tribunal ;
- b) la fourniture d'équipements de production de papier en état de fonctionnement à la prison de haute sécurité de Podujevë/Podujevo dans le cadre général de l'amélioration de la réhabilitation et de la réintégration des détenus ;
- c) la fourniture de matériel pour la salle

d'audience de la division de Mitrovica-Nord de la Cour d'appel et l'organisation d'une journée sur l'intégration de la justice ; d) la création d'un centre d'aide juridique pour les groupes vulnérables ; e) la fourniture d'un appui au fonctionnement des salles d'interprétation simultanée de la division de Mitrovica-Nord de la Cour d'appel et la facilitation d'un traitement plus rapide des affaires dans les tribunaux de première instance de Mitrovica et de Pristina ; f) la tenue d'un séminaire annuel des juges du département civil de la Cour d'appel et de la Division des appels à Mitrovica-Nord, qui a favorisé l'instauration d'un climat de confiance, renforcé la cohésion entre les juges et aidé à traiter plusieurs questions critiques et à unifier la pratique de la Cour d'appel

6 activités à l'appui des institutions locales dans le domaine des droits de l'homme, notamment : la fourniture d'un appui au tribunal de première instance de Mitrovica pour aider à accélérer le traitement de 3 030 affaires en attente ayant fait l'objet d'accords de médiation ; 2 projets visant à favoriser une réconciliation durable grâce à l'éducation aux droits de l'homme, à savoir un projet de remise en question des récits existants par l'éducation aux droits de l'homme dans le nord du Kosovo, dont l'objectif est de donner aux jeunes les moyens de devenir des défenseurs des droits de l'homme dans leurs communautés, et un projet visant à donner aux jeunes les moyens de mieux repérer les pratiques discriminatoires et proposer des mesures correctives adéquates ; la fourniture d'une technologie de géoradar qui a permis au Groupe de travail sur les personnes portées disparues de procéder à 5 évaluations de sites potentiels de fosses communes ; l'élaboration d'un dictionnaire électronique albanais-serbe/serbe-albanais et d'une application mobile associée, et le lancement du niveau A2 du programme d'apprentissage des langues albanaise et serbe ; la fourniture d'un appui à la création du premier foyer d'accueil régional pour les victimes de violence fondée sur le genre et de violence domestique à Zubin Potok, dans le nord du Kosovo

Établissement et présentation d'au moins 3 réponses aux questions émanant des organes des Nations Unies et des organes européens chargés des droits de l'homme, et examen et révision des

- 1 Réponse à un projet de résolution du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, basée sur le quatrième avis sur le Kosovo du Comité consultatif de la Convention-cadre

informations fournies par les autorités du Kosovo, l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, l'OSCE et autres parties prenantes

pour la protection des minorités nationales, a été mise au point en coordination avec le Bureau du Premier Ministre/Bureau de la bonne gouvernance et soumise au Conseil de l'Europe le 4 octobre 2018

La Mission a rassemblé et examiné les réponses au projet de rapport du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants émanant du Cabinet du Premier Ministre, qui ont été soumises au Rapporteur spécial en janvier 2019. Le 28 février 2019, ce dernier a présenté son rapport sur sa visite à Belgrade et à Pristina, effectuée en 2017, à la quarantième session du Conseil des droits de l'homme

Par l'intermédiaire du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, la Mission a suivi la situation de 6 ressortissants turcs après leur arrestation au Kosovo et leur expulsion vers la Turquie en 2018, et a tenu 3 rapporteurs spéciaux et 2 groupes de travail (le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants, la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Groupe de travail sur la détention arbitraire et le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires) informés de l'évolution de leur situation. Les rapporteurs spéciaux et les groupes de travail ont également adressé une lettre aux autorités du Kosovo à ce sujet

Fourniture d'un appui à l'occasion d'au moins 2 visites des rapporteurs spéciaux au Kosovo

- 1 Visite du Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux lors de sa visite scientifique au Kosovo le 5 mars 2019 a été appuyée par la Mission

Le nombre de visites appuyées a été moins élevé que prévu, les rapporteurs spéciaux ayant effectué moins de visites que prévu car ils attendaient un retour d'information concernant l'application de leurs recommandations par les autorités du Kosovo

Fourniture d'un appui dans les domaines de la prévention des violences sexistes et de la protection et la lutte contre celles-ci grâce à une manifestation pour la lutte contre les violences sexistes organisée

- 2 Manifestations conjointes ont été organisées avec ONU-Femmes pour examiner les moyens de combattre et de prévenir la violence fondée sur le genre. En août 2018,

conjointement avec ONU-Femmes et d'autres partenaires locaux et internationaux dans le cadre du projet « Diffuser la parole des femmes actrices du changement pour étendre leur influence », qu'il est proposé d'exécuter dans le cadre du programme

le documentaire « Not Your Property », produit par la Mission, a été projeté en avant-première dans le cadre du festival DokuFest, à Prizren. En novembre 2018, la Mission et ONU-Femmes ont organisé une manifestation pour le lancement officiel du documentaire. Ces deux manifestations ont comporté des tables rondes avec d'anciennes victimes de violences et les autorités du Kosovo, et ont été l'occasion pour ces femmes de faire part de leur témoignage et de motiver d'autres victimes à s'exprimer et à plaider pour le changement. Le documentaire a également été diffusé aux heures de grande écoute par la chaîne publique radio-télévision Kosovo, après quoi un débat rassemblant notamment le chef de la police du Kosovo, le vice-président du tribunal de première instance de Pristina, la MINUK et d'anciennes victimes de violence domestique plaidant en faveur de réformes juridiques a été tenu dans le cadre de l'émission-débat phare de la chaîne. En plus de sa diffusion publique, le débat a été visionné par plus de 34 650 spectateurs grâce à un flux en direct sur Facebook

Composante 2 : appui

35. La MINUK a continué de fournir de manière efficace et rationnelle les services logistiques, administratifs et techniques correspondant à son mandat, en exécutant les produits prévus, en améliorant les services et en gagnant en efficacité. Elle a fourni un appui à ses effectifs, composés en moyenne de 8 observateurs militaires, 10 policiers des Nations Unies et 329 membres du personnel civil. Elle a assuré tous les services d'appui : administration du personnel, soins de santé, informatique et communications, opérations logistiques (entretien des installations, transports terrestres, opérations d'approvisionnement), visas et voyages, gestion des biens et sécurité. Elle a renforcé son cadre de budgétisation axée sur les résultats pour l'exercice 2018/19 dans le souci d'améliorer la comparabilité des données et l'application du principe de responsabilité.

36. Au cours de la période considérée, la MINUK a continué de s'employer à atténuer son empreinte écologique en procédant à l'installation d'un système d'énergie solaire dans tous ses sites de répéteurs, en exécutant le plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission et en fournissant un appui à la mise en œuvre du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture de services d'appui rapides, effectifs, efficaces et responsables à la Mission

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1.1 Engagements de l'exercice précédent annulés en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2016/17 : 4,9 % ; 2017/18 : ≤ 5 % ; 2018/19 : ≤ 5 %)	Les engagements de l'exercice précédent annulés représentent 3 % des engagements reportés d'exercices antérieurs
2.1.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2016/17 : 15,2 % ; 2017/18 : 5 % ± 1 % ; 2018/19 : 5 % ± 1 %)	Le pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à un recrutement international restés vacants était de 16,1 %
2.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2016/17 : 38 % ; 2017/18 : ≥ 39 % ; 2018/19 : ≥ 39 %)	Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international était de 43,98 %
2.1.4 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2016/17 : 40 ; 2017/18 : ≤ 48 ; 2018/19 : ≤ 48)	Le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, était de 52 jours. Ce chiffre, plus élevé que prévu, s'explique par le retard pris dans le recrutement de 2 personnes
2.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection, pour tous les postes soumis à recrutement international (2016/17 : 206 ; 2017/18 : ≤ 130 ; 2018/19 : ≤ 130)	Le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection, était de 325 jours. Ce chiffre est supérieur aux prévisions parce qu'il a fallu consacrer davantage de temps à l'examen des candidatures, qui étaient plus nombreuses que prévu
2.1.6 Note globale sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2016/17 : s.o. ; 2017/18 : 100 ; 2018/19 : 100)	La note globale de la Mission sur le tableau de bord environnemental était de 83 points sur 100
2.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2016/17 : 91 % ; 2017/18 : 85 % ; 2018/19 : 85 %)	Objectif atteint. Tous les problèmes liés à l'informatique et aux communications ont été réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2018/19 : 93 %)
2.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2016/17 : 85 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)	Objectif atteint. Pendant l'exercice considéré, la Mission s'est intégralement (100 %) acquittée de son obligation de faire rapport sur la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain.
2.1.9 Note globale concernant l'indice de performance du Département de l'appui aux missions en matière de gestion du matériel (2016/17 : 1 883 ; 2017/18 : ≥ 1 800 ; 2018/19 : ≥ 1 800)	Objectif atteint. La note globale concernant l'indice de performance du Département de l'appui aux missions en matière de gestion du matériel était de 1 848 pour la période 2018/19

2.1.10 Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2016/17 : s.o. ; 2017/18 : s.o. ; 2018/19 : ≤ 20 %)

Objectif atteint. L'écart par rapport au plan de gestion de la demande (quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison) était de 12 % pour la période 2018/19

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	---	---------------------

Amélioration des services

Exécution du plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions

Oui La Mission a mis en œuvre le plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions

Oui La Mission a aidé le Département de l'appui opérationnel à élaborer, tester et appliquer à titre expérimental les directives opérationnelles relatives à la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le processus d'exécution et d'achat. Elle a appuyé l'établissement d'indicateurs de performance permettant d'établir s'il y a « exécution parfaite des commandes », sur lesquels se fondent les rapports d'exécution mondiaux sur la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel et qui ont été mis en place à l'échelle mondiale en octobre 2018. Elle a également mis en œuvre 3 autres projets destinés à améliorer son fonctionnement à l'aide du cadre de référence des opérations de la chaîne d'approvisionnement : a) en établissant des indicateurs de performance permettant de déterminer s'il y a « exécution parfaite des commandes » et en réduisant la durée du cycle d'exécution des commandes dans les opérations réalisées en aval ; b) en établissant des indicateurs de performance relatifs à l'empreinte écologique de la Mission ; c) en mettant en œuvre la planification et la prévision de la demande

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture de services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports pour un budget de 37,92 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Les dépenses de la Mission se sont établies à 36,9 millions de dollars pendant l'exercice, soit un taux d'utilisation des ressources de 99,3 %

Services relatifs au personnel civil

Fourniture de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 355 membres du personnel civil (112 membres recrutés

Des services de gestion des ressources humaines ont été fournis à 329 membres du personnel civil en moyenne, dont :

sur le plan international, 219 membres recrutés sur le plan national et 24 Volontaires des Nations Unies), notamment un appui en matière de traitement des indemnités, des prestations et des avantages, de voyage, de recrutement, de gestion des postes, d'établissement du budget, de formation et de gestion de la performance du personnel, dans la limite des pouvoirs délégués

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 15 installations de la mission réparties entre 5 sites

Exécution de 4 projets de construction, concernant 3 chambres fortes au quartier général de Pristina et 1 chambre forte au Bureau régional de Mitrovica ; installation de panneaux solaires sur 3 sites de répéteurs appartenant à l'ONU (Germia, Crnusa et Vidimiric) et installations de dalles pour les groupes électrogènes sur l'ensemble des sites de la MINUK

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (7 puits et 2 stations de traitement et de purification de l'eau) sur 2 sites

Exploitation et entretien de 13 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, sur 5 sites, et de 1 080 panneaux solaires, en plus des services d'électricité fournis par des prestataires locaux

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 3 sites

94 Membres du personnel recruté sur le plan international

216 Membres du personnel recruté sur le plan national

19 Volontaires des Nations Unies

Oui La Mission a fourni des services d'entretien et de réparation pour 15 de ses installations réparties entre 5 sites

Oui La Mission a exécuté 4 projets de construction, concernant 3 chambres fortes au quartier général de Pristina et 1 chambre forte au Bureau régional de Mitrovica, et installé des panneaux solaires sur 3 sites de répéteurs appartenant à l'ONU (Germia, Crnusa et Vidimiric) et des dalles pour les groupes électrogènes sur l'ensemble de ses sites

Oui La Mission a assuré l'exploitation et l'entretien de 8 puits et de 2 stations de traitement et de purification de l'eau sur 2 sites. Un puits supplémentaire a été installé fin juillet 2018 au Bureau régional de Mitrovica

Oui La Mission a assuré l'exploitation et l'entretien de 13 groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 5 sites et 1 368 panneaux solaires (1 080 panneaux solaires à Pristina, 216 panneaux solaires installés en juillet 2018 au Bureau régional de Mitrovica et 72 panneaux solaires installés en juin 2019 sur 3 sites de répéteurs de l'ONU), en plus des services d'électricité fournis par des prestataires locaux

Oui La Mission a fourni, dans 3 sites, des services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, comme suit :

353 Litres (liquides) de médicaments périmés

171 Kilogrammes (solides) de médicaments périmés

40 Kilogrammes de déchets médicaux dangereux

379 Kilogrammes de produits chimiques solides dangereux

19 Kilogrammes de cellules de batterie usagées

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 216 476 litres de carburant (12 937 litres d'essence et 79 539 litres de diesel pour les transports terrestres et 54 000 litres de diesel pour les groupes électrogènes et le chauffage et 70 000 litres de gaz au propane liquide pour le chauffage dans les installations et infrastructures) et des carburants et lubrifiants dans l'ensemble des points de distribution et des installations de stockage sur 7 sites

82 Batteries au plomb usagées

Litres d'huile et de carburant contaminés issus de filtres usagés

Oui La Mission a géré l'approvisionnement et le stockage de 205 016 litres de carburant, dont :

82 702 litres de carburant pour les transports terrestres (67 805 litres de diesel et 14 897 litres d'essence). Le volume est moins important en raison de restrictions imposées à l'utilisation des véhicules à des fins extraprofessionnelles en dehors des horaires de travail

122 316 litres de diesel et de gaz (67 586 litres de diesel et 54 730 litres de gaz de pétrole liquéfié) pour les groupes électrogènes et les autres installations. La consommation de diesel a été plus importante que prévu du fait de conditions météorologiques difficiles, et celle de gaz a été inférieure aux prévisions car une panne a empêché une centrale thermique de fonctionner pendant un mois

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Fourniture et assistance au fonctionnement de 368 radio portatives, 75 radios mobiles pour véhicules, 20 radios fixes et 19 radios à très haute fréquence

La Mission a fourni une assistance pour le matériel de communication ci-après :

368 Radios portatives

75 Radios mobiles pour véhicules

15 Radios fixes

18 Radios à très haute fréquence

Le nombre de radios fixes et de radios à très haute fréquence, moins élevé que prévu, s'explique par la mise hors service de 5 radios fixes et de 1 radio à très haute fréquence dans le cadre de l'optimisation du réseau radio

Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, comprenant notamment 2 microterminaux, 5 centraux téléphoniques, 26 liaisons hertziennes et 2 terminaux pour réseau satellitaire mondial à large bande ; fourniture de 15 abonnements à des services de téléphonie satellitaire et mobile

La Mission a contribué à l'exploitation et assuré l'entretien d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, constitué des éléments ci-après :

2 Microterminaux

5 Centraux téléphoniques

20 Liaisons hertziennes

12 Abonnements à des services de téléphonie satellitaire et mobile

<p>Fourniture de 368 ordinateurs et de 65 imprimantes pour un effectif moyen de 355 utilisateurs civils, 18 utilisateurs en tenue et 8 prestataires, ainsi que de 72 appareils permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et d'autres services communs</p>	<p>Ces chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent par la mise hors service de 6 liaisons hertziennes et la désactivation de 3 abonnements de téléphonie satellitaire et de 2 abonnements à un réseau satellitaire mondial à large bande dans le cadre de l'optimisation du réseau et des téléphones par satellite</p> <p>La Mission a fourni un appui concernant le matériel informatique pour un effectif moyen de 329 membres du personnel civil, 18 membres du personnel en tenue et 8 prestataires, comme suit :</p>
<p>Fourniture de services d'appui et de maintenance pour 18 réseaux locaux et réseaux longue distance sur 8 sites</p>	<p>426 Ordinateurs. Le nombre d'ordinateurs, supérieur aux prévisions, s'explique par l'achat d'appareils devant remplacer ceux dont la durée de vie utile a été dépassée et qui devaient être réformés</p> <p>62 Imprimantes. Ce chiffre est moins élevé que prévu car plusieurs imprimantes ont été comptabilisées en pertes</p> <p>Oui La Mission a fourni des services d'appui et de maintenance pour 17 réseaux locaux et réseaux longue distance sur 8 sites. L'écart est dû à la suppression d'un réseau local à Zatra, dans le district de Pejë/Peć</p>

Services médicaux

Exploitation et entretien des installations médicales appartenant à l'ONU (2 dispensaires) ; gestion des arrangements contractuels conclus avec 5 hôpitaux et cliniques

Oui La Mission a assuré l'exploitation et l'entretien d'une unité médicale à Pristina et d'un dispensaire de base à Mitrovica, qui a assuré 1 248 consultations ambulatoires et s'est occupé de 7 urgences. Elle a assuré la gestion des arrangements contractuels conclus avec 5 hôpitaux et cliniques.

Gestion d'un dispositif d'évacuation sanitaire secondaire vers 2 installations médicales (1 de niveau III, 1 de niveau IV) sur 1 site à l'intérieur de la zone de la Mission et 1 site à l'extérieur

Oui La Mission a fourni un soutien médical au personnel en assurant la liaison avec EULEX et les installations médicales commerciales, qui se sont occupés de 10 évacuations médicales par la route

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 1,2 million de dollars, dans la limite des délégations de pouvoirs

Oui Un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs a été apporté pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant de 0,61 million de dollars, dans la limite des délégations de pouvoirs. L'écart s'explique par le fait que la Mission n'a pas acheté d'uniformes ni d'articles de sécurité parce qu'elle disposait de stocks suffisants, et que les dépenses liées à l'achat d'articles relatifs aux technologies de l'information et des

Réception, gestion et distribution ultérieure d'un volume maximal de 160 000 kg de marchandises dans la zone de la Mission et d'autres missions, si cela est jugé nécessaire

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 11,5 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 18 militaires et policiers (8 observateurs militaires et 10 membres de la police des Nations Unies)

Appui au traitement des demandes d'indemnités et prestations pour un effectif moyen de 18 militaires et policiers

Appui au traitement de 4 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et 5 en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation et de 3 demandes de voyage à des fins de formation

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et maintenance de 71 véhicules appartenant à l'ONU (45 véhicules légers, 11 véhicules à usage spécial, 2 ambulances, 6 véhicules blindés 3 engins de manutention ainsi que 4 autres véhicules spécialisés, soit une remorque et des attelages), 1 atelier d'entretien et de réparation automobile, fourniture de services de transport et de navette

communications ont été inférieures aux prévisions

Oui La Mission a assuré la gestion et la distribution de 283 428 kg de marchandises dans sa zone d'opérations et celle d'autres missions. L'écart s'explique par le fait que les ressources nécessaires à la distribution des marchandises dans la zone de la Mission ont été supérieures aux prévisions

Oui Dans la limite des pouvoirs délégués, des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 10,08 millions de dollars, ont été gérés et comptabilisés et l'information y relative a été communiquée

Déploiement, relève et rapatriement, en moyenne, de :

8 Officiers de liaison (forces armées)

10 Membres de la police des Nations Unies

Oui La Mission a fourni un appui au traitement des demandes, notamment d'autorisation de voyage et de prestations, pour un effectif moyen réel de 18 observateurs militaires et policiers

Oui La Mission a fourni un appui au traitement de 1 demande d'autorisation de voyage pour des motifs autres que la formation à l'intérieur de la zone de la Mission et 5 à l'extérieur, ainsi que de 3 demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation

80 La Mission a assuré l'exploitation et la maintenance des véhicules appartenant à l'ONU ci-après :

53 Véhicules légers

11 Véhicules à usage spécial

2 Ambulances

6 Véhicules blindés

8 Autres véhicules spécialisés (4 engins de manutention, 1 remorque et 3 attelages)

En outre, lors d'une réunion tenue le 24 juin 2019, le comité des dotations en véhicules de

la Mission a décidé de conserver 8 véhicules légers de transport de passagers et 1 engin de manutention pendant l'exercice 2018/19, vu la nécessité d'appuyer et de faciliter le fonctionnement de 3 bureaux annexes à Mitrovica-Nord et de 1 bureau à Belgrade

Le service de navette a fonctionné 5 jours par semaine pour le transport quotidien de 150 membres du personnel des Nations Unies, en moyenne, dans les deux sens sur les itinéraires autorisés

Service de sécurité

Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de Mission

Oui Des services de sécurité ont été fournis 24 heures sur 24 à l'ensemble du personnel des Nations Unies se trouvant dans la zone de la Mission

Protection rapprochée 24 heures sur 24 des hauts responsables de la Mission et des visiteurs de haut rang

Oui La protection rapprochée des responsables de la Mission et des hauts fonctionnaires en visite a été assurée

Évaluation des conditions de sécurité dans toute la zone de la mission, notamment pour 300 logements

Oui Pendant l'exercice considéré, 300 évaluations résidentielles, évaluations des risques, séances d'information sur la sécurité et enquêtes ont été menées

Déontologie et discipline

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tous les membres du personnel militaire, policier et civil, prévoyant des séances de formation, des activités de prévention, des mesures de suivi, des sanctions disciplinaires et l'élaboration de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute professionnelle

Oui La Mission a mis en œuvre un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tous les membres du personnel militaire, policier et civil, prévoyant des séances de formation, des activités de prévention, des mesures de suivi et des sanctions disciplinaires, comme suit :

6 séances d'initiation à l'intention de 50 nouveaux membres du personnel de la Mission et de 6 membres de l'Équipe des Nations Unies au Kosovo

4 sessions de formation et de perfectionnement « Inside the Blue » à l'intention de 101 membres du personnel de la Mission

1 réunion d'information à l'intention des chefs des entités de l'équipe de pays des Nations Unies au Kosovo

12 nouveaux dossiers disciplinaires ont été ouverts

14 affaires disciplinaires ont été classées

2 dépôts de plainte ont donné lieu à un règlement à l'amiable

VIH/sida

Exploitation et entretien d'installations où des services confidentiels de conseil sur le VIH/sida et de dépistage volontaire sont proposés

Oui L'unité médicale a organisé 1 opération de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel et 1 séance d'information sur le VIH/sida. Aucune demande de trousse de prophylaxie postexposition n'a été faite par le personnel de la Mission ou d'autres entités des Nations Unies ; 7 776 préservatifs masculins et 463 préservatifs féminins ont été distribués

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	355,1	345,8	9,3	2,6
Contingents	–	–	–	–
Police des Nations Unies	408,7	303,7	105,0	25,7
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	763,8	649,5	114,3	15,0
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	17 938,3	17 403,5	534,8	3,0
Personnel recruté sur le plan national	9 237,2	10 215,4	(978,2)	(10,6)
Volontaires des Nations Unies	844,3	815,6	28,7	3,4
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	59,9	(59,9)	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	28 019,8	28 494,4	(474,6)	(1,7)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	40,4	66,6	(26,2)	(64,9)
Voyages officiels	303,3	425,4	(122,1)	(40,3)
Installations et infrastructures	2 702,5	2 555,9	146,6	5,4
Transports terrestres	255,2	191,9	63,3	24,8
Opérations aériennes	–	–	–	–
Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–
Communications et informatique	2 244,2	2 053,1	191,1	8,5
Santé	62,4	30,3	32,1	51,4
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2 801,1	2 724,6	76,5	2,7
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	8 409,1	8 047,8	361,3	4,3
Montant brut	37 192,7	37 191,7	1,0	0,0
Recettes provenant des contributions du personnel	3 655,5	3 739,7	(84,2)	(2,3)
Montant net	33 537,2	33 452,0	85,2	0,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	37 192,7	37 191,7	1,0	0,0

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

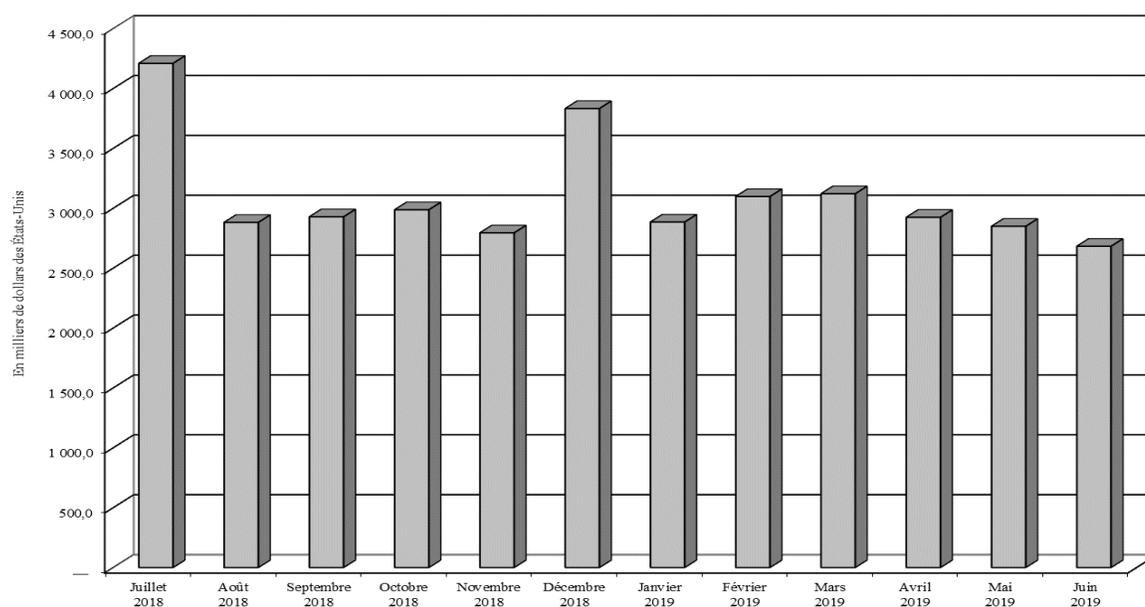
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Crédits supplémentaires (crédits inutilisés)</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	763,8	–	(114,3)	649,5
II. Personnel civil	28 019,8	–	474,4	28 494,2
III. Dépenses opérationnelles	8 409,1	–	(360,1)	8 049,0
Total	37 192,7	–	–	37 192,7
Pourcentage de réaffectations				1,3

37. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) et de la catégorie I (Militaires et personnel de police) à la catégorie II (Personnel civil), pour faire face à des dépenses plus élevées que prévu résultant de l'adoption de barèmes des traitements révisés pour les postes d'administrateur(trice) et d'agent(e) des services généraux soumis à recrutement national, et de l'application d'un échelon moyen supérieur aux prévisions pour le calcul des traitements agents des services généraux recrutés sur le plan national.

38. Il a été possible de réaffecter des ressources de la catégorie III car la quantité de matériel de communications et de matériel informatique acheté, les coûts effectifs des services de télécommunication et de réseau et les dépenses effectivement engagées au titre du programme de construction de la Mission ont été inférieurs aux prévisions, ce qui s'est traduit par des dépenses moins élevées que prévu dans cette catégorie. Il a été possible de réaffecter des fonds de la catégorie I en raison de l'absence de demandes d'indemnisation pour décès ou invalidité et de l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, le taux de change moyen s'étant établi à 0,876 euro pour 1 dollar, contre un taux de change prévu de 0,844 euro dans le budget.

C. Évolution des dépenses mensuelles



39. Le pic constaté en juillet 2018 s'explique principalement par des engagements de dépenses au titre des loyers et du matériel et des services informatiques, tandis que la légère hausse observée en décembre 2018 est imputable aux engagements faits pour l'exécution des activités relatives aux programmes pendant la deuxième moitié de l'exercice.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	110,9
Produits divers ou accessoires	10,5
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	26,9
Total	148,3

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	74,1
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	74,1

^a Y compris les terrains et locaux fournis par le Gouvernement serbe au Bureau des Nations Unies à Belgrade.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	105,0	25,7 %

40. La sous-utilisation des crédits tient principalement : a) au fait qu'aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été présentée au cours de l'exercice ; b) à l'ajustement de l'indemnité de subsistance (missions) qui a fait suite à l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, le taux de change moyen effectif s'étant établi à 0,876 euro pour 1 dollar, contre un taux de change prévu de 0,844 euro dans le budget.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	534,8	3,0 %

41. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le taux moyen de vacance de postes a été supérieur aux prévisions (16,1 % contre un taux budgétisé de 10 %). Elle est en partie contrebalancée par des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions, Pristina étant passé de la catégorie A à la catégorie B dans le classement des lieux d'affectation et Mitrova de la catégorie B à la catégorie C à compter du 1^{er} janvier 2019, ainsi que par le dépassement des crédits prévus au titre des voyages à l'occasion du congé dans les foyers, des voyages de visite familiale et des voyages au titre des études.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(978,2)	(10,6 %)

42. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) une augmentation de 5,6 % des traitements locaux, le nouveau barème des traitements étant entré en vigueur le 1^{er} juillet 2018 ; b) des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions en raison des ressources supplémentaires demandées au titre de l'indemnité spéciale pour frais d'études (enfants handicapés) et du reliquat de congé annuel dû aux anciens fonctionnaires ; c) le paiement des heures supplémentaires rendues nécessaires par les exigences du service ; d) l'application, pour le calcul du montant des traitements des agents recrutés sur le plan national, d'un échelon moyen (GS-5/10) plus élevé que l'échelon prévu au budget (GS-5/9).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(59,9)	–

43. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses afférentes au personnel temporaire recruté dans le cadre des activités d'appui à Umoja-Extension 2 et du fait de la centralisation des fonctions au Siège à la suite du lancement d'Umoja, conformément à la résolution 72/288 de l'Assemblée générale.

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	(26,2)	(64,9 %)

44. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le recrutement de spécialistes dans les domaines suivants : a) évaluation des activités relatives aux programmes ; b) gestion des archives numériques.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	(122,1)	(40,3 %)

45. Le dépassement de crédits est principalement imputable aux services d'appui relatifs aux voyages non liés à la formation fournis en lien avec : a) le groupe d'enquête d'établissement des faits ; b) l'opération de classement des postes de personnel recruté sur le plan national ; c) les frais de voyage relatifs aux activités d'appui à Umoja-Extension 2 ; d) la planification du projet de système de gestion à distance des infrastructures de terrain et son évaluation technique.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	146,6	5,4 %

46. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses contractuelles plus faibles que prévu en ce qui concerne les trois chambres fortes installées au siège à Pristina et la chambre forte du Bureau régional de Mitrovica, ainsi que les projets d'entretien et de rénovation des bâtiments lancés à la suite de la procédure d'achat par appel à la concurrence.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	63,3	24,8 %

47. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses inférieures aux prévisions au titre de la location de véhicules, une navette et les services d'un chauffeur de soirée ayant été suspendus du fait que la demande de tels services a été moins importante que prévu ; b) des dépenses effectives de réparation et d'entretien plus faibles que prévu en raison du programme de remplacement des véhicules de la Mission par des véhicules hybrides électriques.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	191,1	8,5 %

48. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des achats de matériel de communications et de matériel informatique moins importants que prévu, en raison de l'utilisation des stocks existants et d'une révision des prescriptions techniques qui a rendu inutile le remplacement du matériel de stockage local compte tenu de la centralisation du stockage de données, et du fait également que le coût effectif du matériel a été moins élevé que prévu ; b) des besoins en communications par réseaux commerciaux moins importants que prévu en raison de la capacité réduite des liaisons de commutation multiprotocole par étiquette et des besoins réels moins importants que prévu en matière de services de communications par satellite et de communications téléphoniques, ainsi que des coûts contractuels moins élevés pour les transpondeurs, les solutions de messagerie en ligne, les liaisons louées et les services mobiles.

	<i>Écart</i>	
Santé	32,1	51,4 %

49. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait qu'il n'a pas été nécessaire de recourir à des évacuations sanitaires ou à des services mortuaires, ainsi que par le coût des fournitures médicales, inférieur aux prévisions.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

50. En ce qui concerne le financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, soit 1 000 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2019, soit un montant de 148 300 dollars correspondant au produit des placements (110 900 dollars), aux produits divers ou accessoires (10 500 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (26 900 dollars).

VI Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/318 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

A. Assemblée générale

(Résolution 73/318)

Décision ou demande

Souligne l'importance que revêt l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix envisagée dans sa globalité et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations ; (par. 10)

Mesures prises

À la MINUK, l'exécution du budget est contrôlée tous les mois, sous la supervision de l'équipe de direction. Cet examen mensuel consiste à procéder à une évaluation détaillée des dépenses et à établir les prévisions de dépenses dans toutes les grandes catégories budgétaires. La Chef de l'appui à la mission examine toutes les demandes de réaffectations de ressources, assorties de toutes les pièces justificatives obligatoires. Les réaffectations de ressources entre catégories doivent être approuvées par la Chef de l'appui à la mission avant que les formalités correspondantes ne soient accomplies dans Umoja. L'engagement de dépenses liées aux voyages et aux consultants pour lesquelles aucun crédit n'a été prévu doit être demandé par l'intermédiaire du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général (pour la composante opérationnelle) ou du Bureau de la Chef de l'appui à la mission, et approuvés par la Chef de l'appui à la mission avant que d'autres dispositions ne soient prises. Au cours de l'exercice 2018/19, la seule réaffectation de ressources entre catégories effectuée a visé à faire face à des dépenses plus importantes que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/73/755/Add.4)

<i>Demande ou recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général donnera suite dans les plus brefs délais aux recommandations propres aux missions formulées par le Comité des commissaires aux comptes. (par. 6)</p>	<p>La Mission continue de s'efforcer de veiller à ce que les recommandations du Comité des commissaires aux comptes qui ont été acceptées soient appliquées sans tarder. La Cellule de l'application des recommandations d'audit du Bureau de la Chef de l'appui à la mission est chargée d'assurer le suivi à cet égard.</p>
<p>Le Comité consultatif compte que la demande en instance sera réglée rapidement. (par. 12)</p>	<p>La demande, relative à un cas complexe d'invalidité résultant de troubles post-traumatiques, est toujours en attente de règlement. En mai 2017, le Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions a arrêté, en consultation avec le Bureau des affaires juridiques du Secrétariat, des directives pour l'examen par le Secrétariat des demandes d'indemnisation au titre de troubles post-traumatiques, conformément aux orientations relatives aux demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité que l'Assemblée générale avait adoptées dans sa résolution 52/177. Cette demande est encore à l'étude et sera traitée une fois que l'examen approfondi des causes de l'invalidité permanente aura été achevé et que le degré de cette invalidité aura été établi.</p>